o u

# RECUEIL

DE

PIECES FUGITIVES DE LITERATURE
CHOISIE;

De Poësie; de Traits d'Histoire ancienne & moderne; de Découvertes des Sciences & des Arts; de Nouvelles de la République des Lettres; & de diverses autres Particularités intéressantes & curieuses, tant de Suisse, que des Païs Etrangers.

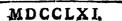
# DEDIE AU ROL

AOUT 1761.



# NEUCHATEL,

De l'Imprimerie du prémier Editeur de ce Journal.







# JOURNAL

HELVETIQUE.

AOUT 1761.

## DISCOURS

Prononcé au Magnifique Confeil du Deux-Cents de la République de Genève.

Par M. J.R. TRONCHIN Procureur Général. Le 5. Janvier 1761.

Magnifiques et tre's Honore's Seigneurs.

L'UNIVERS est gouverné par des Loix simaples & invariables come celui qui les a faites.

Les Sociétés fondées par des Législateurs, c'est à dire par des homes grands par comparaison, mais toûiours extremement bornés, se détruisent souvent par les règles mêmes établies pour les conserver.

Aa2

Quand ces Législateurs auroient pû embraffer, d'une vue générale, les institutions les plus afforties au génie & à la satisfaction de leurs Peuples, coment auroient-ils pû prévoir une succession d'événemens qui, changeant la fortune des Etats, ont rendu leurs Loix primitives souvent impuissantes, & quelquesois dangereuses?

Cependant, si on éxamine les causes qui ont fait disparoitre tant de Républiques que nous cherchons encore, on trouvera qu'elles ont moins péri par le desaut de sagesse de leurs Loix, que par le désaut de seur observation.

Loix, que par le détaut de teur observation.

Suspendés dans un Etat l'éxercice des
Loix: Ouvrons un moment les barières que
la sagesse humaine a inventées contre les passions, vous verrés incontinent consondre
& bouleverser toutes les parties de la Société
la plus florissante, come on voit dans une
tempète les rivages couverts des débris de ces
Vaisseaux, qui peu auparavant aportoient l'abondance & la prospérité!

Les Loix sont donc la puissance protectrice des Sociétés civiles: La justice qui en est la conséquence est aussi le moien que les Loix emploient pour conserver le Gouvernement.

Si l'on fait atention que la constitution d'un Eux n'est que le sisteme général de les Loix, que la justice considerée come une

vertu politique, n'en est que l'observation, on verra bien que l'observation des Loix & de la Justice doit avoir une influence suprème sur le maintien des constitutions libres.

Permettés, Magnifiques Seigneurs, que je fasse quelques résléxions sur cet important sujet, également digne du Sanctuaire des Loix, dans lequel je parle, & des Ministres de la justice qui daignent m'écouter.

On a reproché aux Grecs de regarder come Barbares tout le reste de la Terre: C'est qu'ils ne voioient hors des limites de la Grèce que des Peuples soumis au pouvoir absolu. Il a dû être permis à des homes qui obesse soient à la Justice & aux Loix, de regarder, avec mépris, des Esclaves qui ne conoisfoient ni les Loix, ni la Justice.

Envain chercheriés vous la justice dans ces malheureuses contrées, elle n'est jamais qu'à la suite de la vertu. Vous pouvés bien y rencontrer un Visir honète-home, car la Morale n'est étrangére nulle part; mais vous aurés a dépendre de son ignorance, de ses préjugés, de sa précipitation: Vous n'y trouverés jamais un Magistrat dont les Loix aient éclairé le jugement & la volonté. La justice dans ces Gouvernemens ne peut, si j'ose me servir de ce terme, s'éxercer que par saillies.

Posons donc pour principe qu'on s'éloigue de la justice à proportion qu'on s'aproche de l'arbitraire: Aussi les Loix ne prote gent-elles point cette sorte de de Gouvernement. C'est un colosse qui ne se soutient que

par l'énormité de sa masse.

Mais c'est dans les Gouvernemens moderés que président les Loix: C'est-là, qu'elles ont établi des Ministres qui rendent, pour ainsi dire, à la justice un culte règlé, & qu'inspirant à ceux qui comandent une modération qui les renserme dans les bornes qu'elles leur ont marquées, & à ceux qui obéssent un esprit de docilité qui les fait aller au devant de leurs ordres, elles lient invinciblement ces deux parties de l'Etat, sans avoir recours à une sorce étrangére, toujours dangereuse.

Telle fut Lacédémone tant qu'elle resta dans la force de son institution. Telle sut Rome dans ses beaux jours. Les Sénateurs étonoient alors le monde par leurs vertus, come ils l'étonérent depuis par leurs injustices.

Si l'on vouloit suivre les progrès de la force & de la foiblesse de ces deux Gouvernemens, on les trouveroit dans une corespondance éxacte de leur justice & de leur injustice, de leur soumission, ou de leur mépris pour les Loix.

Le prémier coup porté à la constitution de Rome sut sans doute l'établissement des Tribuns qui, ataquant toujours les préroga-

tives du Sénat, n'avoient été établis que pour défendre le Peuple. Ils ne durent leur origine qu'aux véxations afreuses, éxercées par des homes puissans, sur des débiteurs malheureux.

Les Loix & la Justice sont donc les bases sur les quelles reposent les Républiques. Dans les Gouvernemens absolus l'obéissance est forcée: Dans les Gouvernemens moderés l'obéissance est inspirée. Come il y a peu de forces phisiques, il faut donc multiplier les forces morales. Les Magistrats n'y doivent marcher que précédés de la réputation de leur justice. Cette réputation est, pour eux,

la puissance même.

Ce qui est vrai des Républiques, en général, est encor plus vrai des petites. Les forces réelles d'un Gouvernement sont ordinairement calculées sur la grandeur de l'Etat gouverné. Come il faut que le Gouvernement puisse au besoin en secourir les parties éloignées, il a falu nécessairement lui acorder une puissance asses libre & asses étendüe. Il a donc plus de moiens de faire respecter son autorité: Les limites en étant moins marquées, il est plus dificile d'en discerner les écarts & les abus.

Mais dans les Etats dont la sphère est extrèmement bornée, le pouvoir des Magistrats est ordinairement plus resserré. C'est l'image

du Gouvernement Domestique, dans lequel un Pére ne doit paroitre à ses Ensans qu'environé de ses Vertus. Il seroit perdu si ses injustices venoient à lui enlever leur respect & leur confiance: Les Loix y étant plus conüe, & les infractions plus sensibles, elles choqueroient d'avantage. De plus, la petitesse de l'Etat empêchant qu'il n'y ait de grands Citolens, & les homes qui peuvent aisément se comparer étant naturellement en garde contre leurs supérieurs, tout ce qui auroit l'air de l'autorité arbitraire y paroitroit le Despotisme même.

Il faut donc, dans ces Gouvernemens, qu'il y ait une Raison publique, qui soit également la Raison des Magistrats & des particuliers. Si les Loix ne sont point asses clairement expliquées dans le cas de détail, il faut que les Magistrats, qui en sont les interprètes, en cherchent l'esprit & qu'ils le suivent: Si elles se taisent absolument, ils doivent, en consultant les règles de l'analogie, chercher dans ce que prescrivent les Loix conües, ce que la Loi auroit prescrit si elle avoit parlé; & consultant encore la nature du Gouvernement, il ne saut pas qu'ils oublient que l'éxercice d'un pouvoir équivoque est souvent l'écueil d'un pouvoir légitime.

Ainsi, si on faisoit la question si souvent agitée, quel seroit de tous les Gouvernemens le plus parfait, il me semble que ce seroit celui où il y auroit le moins d'éxercice de volonté particulière, où les règles toûjours puissantes & toûjours observées, laisseroient à peine apercevoir la main des Magistrats: A l'éxemple du Gouvernement de la Providence, toûjours présente pour le maintien invariable de ses Loix & toûjours invisible. Il y a donc deux Règles essentielles au

Il y a donc deux Règles effentielles au maintien des Gouvernemens libres: L'une qui ne juge, qui ne décide, qui n'ordone rien que de conforme à la Loi: L'autre qui veille atentivement à l'observation de tout ce que les Loix ont ésectivement prescrit. Ces deux Règles me paroissent comprendre tous les devoirs de la justice, envisagée come moïen de conservation du Gouvernement.

Il semble d'abord que ces devoirs sont d'une observation facile; il faut cependant bien que cela ne soit pas: Si la chose étoit si aisée ARISTIDE & CATON n'auroient pas été l'ob-

jet des respects du Genre Humain.

Etre entouré des passions les plus séduisantes sans les ressentir jamais: Ne conoitre d'autre règle de conduite qu'un atachement inséxible à la justice, avec un amour immense du bien public: Sacrisser mille sois des places qui atiroient les regards de l'Univers, plûtôt que de sacrisser sa vertu: Réssister, avec sorce, à des ambitieux qui s'éle-

voient insolamment au dessus des Loix: Soutenir avec plus de courage encore, les vrais intérèts de l'Etat contre tout un Peuple, souvent aveuglé par ses conducteurs, & se charger de sa haine pour le servir plus utilement: Telles étoient les maximes de ces homes, dont encore aujourd'hui nous n'entendons point prononcer les noms sans admiration & sans une sorte d'atendrissement.

Mais ce n'est pas pour immoler ainsi ses volontés à la justice & aux Loix qu'ordinairement on se destine au Gouvernement: On en desireroit les places avec moins de véhémence: La vertu qui les feroit accepter les feroit aussi recevoir avec une fraieur réligieuse; car dans de si grands engagemens, la vertu est toûjours timide.

Des vues d'intéret, le goût des preséances, le desir de l'autorité, voilà les ressorts qui dans tous les tems & dans tous les lieux déterminent la plûpart des homes; heureux encore si le cœur ne se propose pas en secret de sacrisser la Justice à l'idole du crédit & de l'autorité. A Dieu ne plaise, disoit Themistocles lorsqu'il entra dans le Gouvernement, que je sois jamais assis sur un Tribunal où mes amis n'aïens pas plus de faveur auprès de moi que des étrangers.

Maxime funeste & cependant trop suivie. Coment le Peuple d'Athènes auroit-il porté

le joug des Loix, quand il le voioit indignement brisé par ceux qui en devoient être les gardiens incorruptibles? Bientôt la corruption rendit la justice étrangére dans cette malheureuse République: Elle y devint enfin odieuse. Je ne suis pas surpris d'un mot d'un de ses Citoiens, lequel, interrogé sur les raisons qui le sesoient condanner ARISTIDE à l'éxil, répondit froidement, je suis suigué d'entendre toûjours apeller cet home juste

Au milieu de ces ateintes continuelles donées à la Justice & aux Loix, il faut bien que la constitution s'altére. Tout est lié dans la Législation. Il est impossible de maintenir le respect pour les Loix sondamentales, si vous n'imprimés pas dans les cœurs, un respect général pour toutes les Loix: Car c'est l'atachement aux Loix particulières qui mène a l'amour de la constitution reçue: Mais plus elles doivent être inviolables dans les Républiques, plus aussi, il faut l'avouer, il est dificile d'en assurer l'éxécurion.

C'est un grand avantage des Monarchies, que presque toujours les Loix y sont mieux obfervées: Il sust que le Prince le veuille, & coment ne le voudroit-il pas, puisqu'elles ne sont en éset que sa volonté?

Mais dans les Républiques la volonté générale qui fait la Loi, ne peut être réprésentée que par la volonté du plus grand nombre:

Elle choque donc bien des volontés particulières: Elle gêne bien plus les detirs du Citoien que les defirs du Prince: On est donc bien plus ocupé à les éluder: Les Magistrats n'ont ni le même pouvoir, ni le même intétêt à leur éxécution.

Dans une République les dépendances sont réciproques: La partie qui comande est liée à celle qui obéit. Les Magistrats se trouvent donc souvent entre la Loi & celui qui la viole; les priéres, les importunités, quelquefois leur propre intérêt, & ce qui est pour la vertu une épreuve plus violente, les intérêts de l'amitié: Enforte que les Loix, qui devroient comander avec autorité, sont souvent réduites au silence. Le malheur est cependant, que quand une fois elles sont tombéesdans l'oubli, il est presqu'impossible de les en tirer. Les éxemples reçûs, l'esprit général qui en résulte, introduisent insensiblement l'habirude de les violer & l'habitude de le foufrir. Il faut voir chez les Historiens, dans le déclin de Carthage, de Rome & d'Athènes, lorsque les Loix eurent été avilies, come on y éxerçoit les jugemens, come on y craignoit les compables: Coment après avoir protègé les abus, on vint enfin à protèger le crime, à s'élever contre l'inocence, & coment la liberté changée dans une licence & une anarchie afreuses, devint enfin si insuportable;

que la Tiranie ne fut plus regardée, par ses gens sages, come le plus grand des malheurs.

Les Loix doivent donc être dans les Républiques, ce que le Monarque est dans son Empire: Elles doivent règner souverainement: Mais on conspire continuellement contr'elles. Il faut donc que les Magistrats les rapellent continuellement. Pour les faire règner il n'y a qu'un moien, c'est qu'ils en soient eux mêmes les esclaves. S'ils voulent être obéis, il faut qu'ils leur rendent une obéissance aveugle. Ils ne doivent point avoir de volonté propre, car dans les Républiques c'est la loi qui doit comander & non pas l'Home.

Si ces Magistrats veulent doner du poids à leurs jugemens, il faut qu'ils adorent la justice; qu'ils soient conus pour l'adorer, & & que persone n'ose en atendre d'eux le sacrifice. Il faut que le droit du particulier le plus soible, de l'Etranger le plus obscur, soit égal devant eux, au droit du Citosen, ou du Magistrat le plus savorisé. A cet égard point de relachement, point de négligence qui ne soit sunesse. CE N'EST PAS ETRE-JUSTE QUE DE NE L'ETRE PAS TOUJOURS. S'ils cessoient de l'ètre une sois, on pouroit espérer qu'ils cesseroient de l'ètre encore. Les desirs entreroient dans tous les cœurs, & les passions des homes en crédit, renverseroient tout de-

vant elles. Inutilement alors voudroient-ils tapeller les règles, leur éxemple seroit plus fort que leur autorité; on oposeroit a leur fermeté, leurs foiblesses précédentes: Leur justice même ne paroitroit plus que leurs partialité, & le Peuple gaté par leurs indulgences, ne chercheroit plus dans les Ministres des Loix, que des Ministres de ses fantaisses.

C'est ce qu'on vit bien clairement dans les Républiques que j'ai déja citées, lorsque les Magistratures n'étant plus regardées come la récompense de la vertu, mais come préserence à des travaux utiles, comencérent à devenir des moiens de fortune, ou de grandeur personelle; il falut pour les obtenir ménager les Citoïens qui pouvoient les doner: On fit plier les Loix devant eux: On les fit plier encore devant leurs créatures. La vertu des Magistrats comença bientôt de peser au Peuple: Il voulut être flaté, & il ne récompensa plus que les flateurs & la flaterie. Ce n'étoit plus le tems où, sur la simple réprésentation de FABIUS, une Centurie qui avoit déja nommé deux Consuls, retourna aux sufrages & en nomma deux autres.

Le Peuple vint par degrés à préférer VA-TINIUS à CATON: Il fut étoné de sa propre corruption, & rougit de cette indigne préférence, mais il ne se corigea pas, parceque la corruption du Peuple supose rosjours la corruption de ceux qui le gouvernent, & qu'il est plus aisé de maintenir le respect par la Justice & les Loix, que de le rapeller quand il est une sois oublié.

Les Loix devant toûjours avoir leur éfet, elles doivent être acomodées à l'état d'une République. Elles ne doivent pas être trop sévéres, surtout quand elles ne sont pas bien fixes. Leur sévérité & leur contraste avec les mœurs reçues en arêteroient infailliblemens l'éxécution. Il y faut, & surtout dans les Loix pénales, plus d'éxactitude que de rigueur: Faites pour réprimer les désordres & le vice, plûtôt que pour inspirer la vertu, elles punissent plus qu'elles ne récompensent. Leur ministère est donc triste & les Magistrats ne sauroient trop le dépouiller de sa tristesse naturelle: Sans passion sur le Tribunal, ils deviennent criminels au moment où ils confultent leurs cœurs; hors de-là ils ne sauroient être trop humains & trop sensibles. Il faut que le coupable, au milieu des regrets qui le dévorent, puisse sentir encore celui d'avoir forcé ses Magistrats à le punir. Simples dans la Société avec leurs égaux, faciles avec leurs inférieurs, pleins d'égards pour les malheus reux, jamais importunés par leurs plaintes, ne regardant come à eux que le tems que leur laisse le soin des afaires publiques. . . Je ne anirois point un portrait, dont heureusemens

pour l'Etat, j'ai sous les yeux tant de modes les. Mais je dirai tout en deux mots.

IL FAUT QUE L'ON CRAIGNE LA MAGISATRATURE, ET QUE L'ON ADORE LES MAGISTRATS.

Puissent les Loix, sans cesse invoquées au milieu de nous, y protèger toûjours nôtre heureuse constitution. Puissiés vous, Mag. Seig. ètre toûjours les modèles de cette justice qui, pour me servir des expressions de la sagesse elle même, eleve une Nation, pendant que d'autres Peuples, trop puissans pour être heureux, remplissent du bruit de leurs noms cette Terre qu'ils désigurent! Puissions nous, dans l'étroite circonférence où la Providence nous a rensermés, nous éxercer à des vertus plus paisibles & plus précieuses aux yeux des Sages!

Je voudrois que ma Patrie fut révérée come ce Temple où l'Equité s'est retirée : Qu'à vôtre éxemple vos Successeurs en susseur éternellement les Réligieux Pontises! C'est le vœu que je fais pour mon Pais; c'est le vœu que je fais pour V. S. le plus noble des vœux & le plus digne d'elles. Celui que je fais pour moi, est que vous daigniés, MAG. SEIG. me continuer cette protection indulgente, qui considére plus les ésorts que les

fuccès.

LETTRE

# LETTRE AUX EDITEURS.

Au sujet du Discours précédent.

Je déclare, Messieurs, que le Discours que vous venés de voir, je ne le tiens que des mains de l'indiscretion. Une copie saite à la hate & de plus trés sautive, est mon original. J'ai rémédié, de mon mieux, à ce qui m'a parû désectueux, ou tronqué; ce qui ne peut que saire perdre bien des beautés de dérail, mais le sond reste. J'ai lieu de croire que l'indiscrètion qui ne sait que trop de mal dans la Société, aura produit, dans cette ocasion, un grand bien.

Vos Lecteurs éclairés verront fûrement avec plaisir, la diférence qu'il y a de la production d'un home d'esprit & de génie, à celles de tant d'Auteurs qui semblent ne vouloir dire de bones choses, que pour en diminuel le prix & nous en faire naître le dé-

gout.

Un Ecrivain pénétré de ce qu'il expose, touchera & persuadera toûjours ses Lecteurs; tandis que ceux qui ne puisent leurs raisons & leurs phrases que dans leur mémoire, nous fatiguent sans nous éclairer: Ils n'ont jamais fini de citer, sans rien conclure; le volumineux d'un écrit loin de réparer les fautes les multiplie: Le jugement y fait peu d'éxer-

Вb

cice. Ce que l'on n'a pas pris la peine de penfer, c'est précisément ce que l'on dit de trop, & sans ce trop le reste se réduiroit à très peu de chose.

Il est indubitable que de l'observation & du maintien des Loix dépend la conservation d'un Etat Républicain. Leur manquer de respect, c'est l'ébranler: Les rendre inutiles, c'est le perdre. Voici sur ce sujet un morceau d'un Discours Polonois, que j'ai mis en vers, dans l'idée de le rendre plus frapant; peut-être me suis-je trompé come bien d'autres:

Aprenès qu'un Etat est de même qu'un mur : C'est le sondement seul qui peut le rendre sûr. Si de ce sondement on détache une pierre, Tout le reste en détail tombe, & couvre la terre. Ainsi, quand de nos Loix on détourne le sens, Que pour y déroger les ésorts sont pressans, Que leurs siers énemis s'arment de l'industrie, Citoïens éclairés veillés sur la Patrie! Arêtés les progrès d'un Despotisme afreux, Qui fait de l'home libre un Etre malheureux!

Le reste n'est pas de la même force.

Quoique le Discours de M. le Proc. Gén. T. ne semble s'adresser qu'à des Magistrats, il n'en est pas moins utile pour les Particuliers capables de résléchir. La soumission aux Loix est égale pour tous & l'éxercice de la justice convient à toutes les conditions. Plus les Citoiens d'une République s'apliqueront a l'éxercer entr'eux, moins les Magistrats auront d'ocupation soit au civil, soit au criminel. La preuve la plus convaincante que la constitution d'un Etat subsiste dans toute sa force & son excellence, c'est lorsque les Loix positives n'ont pas besoin du secours de ceux qui le gouvernent. C'est le vrai tems de la sélicité & du bonheur de tous les individus. Cet heureux tems ne peut avoir lieu qu'en éclairant les particuliers sur ce qu'ils se doivent à eux mèmes, aux autres, à leur Patrie, enfin à leurs véritables intérèts.

C'est dans cet unique but que je comets aujourd'hui une seconde indiscrêction, en rendant public cet excélent Discours. J'estime & j'honore infiniment son Auteur. Je suis si persuadé de l'excellence de son caractère & de son amour pour l'humanité, que je ne fais aucun doute qu'en se plaignant de mon procédé, il ne pardone, de bon cœur, à mon intention. Les traits lumineux qu'il a trouvé convenable d'ofrir à ses égaux, pour les fortisser dans l'amour de la justice & des Loix, je les présente, avec la même disposition, à mes dignes compatriotes & à tous autres en état d'en prositer. Ai-je tort?

376 JOURNAL HELVETIQUE
Si l'orgueil vient braver d'aussi fages maximes,
La Vertu, dans son tems, saura punir ses crimes.

O Vertu / Rende nos cœurs sensibles à ra voix!

O Vertu! Rends nos cœurs sensibles à ta voix! Fais sleurir ma PATRIE & triomphér ses Loix.

#### GENEVE.

#### EXAMEN

De cette Question, Seroit-il avantageux aux Homes qu'ils vécussent plus longtems.

#### A M. de T \* \*.

Vous avés entendu, Monsieur, avec quel enthousiasme l'un de nos amis, parla hier de la longue vie des Patriarches, & quels furent ses regrets sur la brieveté de la nôtre. On chercha les raisons phisiques de cette briéveté, car pour les raisons morales, la volonté de Dieu peut sufire. Le Créateur a sans doute le droit & le pouvoir d'acourcir ou d'étendre à son gré la durée des Créatures. J'ajoutai que l'Etre suprème, en abrègeant la vie humaine avoit fait un acte qui ne prouvoit pas moins sa prosonde Sagesse, son insinie Bonté, que sa Justice; que par là il avoit moins eû dessein de punir les Homes que d'abrèger leurs sousrances. On souhaita que

je misse sur ce sujet mes raisons par écrit, afin de pouvoir juger plus facilement de leur justesse & de leur évidence; les voici.

J'admets d'abord la vérité de ce que dit l'Ecriture Ste. de la longue vie des prémiers Homes. L'histoire ancienne & prophane n'en parle pas avec la même certitude, mais come elle ne remonte pas aussi haut que l'Histoire sacrée, qu'elle ne fait que bégaier sur l'origine des Homes, qu'on ne trouve chés elle aucuns monumens, ni de leur vraie généalogie, ni de leur durée, on ne peut faire aucun fond sur ce qu'elle raporte, qui n'est pas même vraisemblable; ce n'est pas dans la narration des Fables, qu'on doit chercher la vérité.

Il est donc certain, par le témoignage de l'Ecriture Ste. que la vie des Homes étoit fort longue, puis que METHUSALA parvint jusqu'à l'âge de 969 ans & Noe' jusqu'à celui de 950. Si leurs Sucesseurs eussent vécu aussi longtems ils se seroient crû éternels, & auroient oublié qu'ils devoient mourir.

Mais quelle étoit la cause d'une si longue vie? Cette question est d'autant plus en sa place, qu'il paroit que les prémiers Homes, manquant des comodités & des instrumens que nous avons aujourd'hui pour cultiver la Terre, qui étoit alors inculte & déserte, & leurs besoins lu'étant pas moins pressans que

ceux de leur Postérité, ils devoient se fatiguer plus que nous; leurs travaux étoient fans doute plus pénibles; ils étoient forcés de faire eux mêmes ce que font aujourd'hui des animaux. La charue n'étoit pas encore inventée.

On ne vit pas un bœuf pressé de l'aiguillon Tracer d'un pas tardif, un pénible Sillon.

La Terre étoit alors couverte de bois, qu'il faloit défricher, & de marais qu'il faloit déssécher. Les prémiers Homes, sortis du Jardin d'Héden, étoient condannés à la cultiver, à la sueur de leur visage. Les infirmités & les maladies, sont la suite & l'éfet ordinaire d'un travail long, dur, & continuel; malgré cela, les prémiers Homes parvenoient à une extrême vieillesse. Ils voioient souvent jusqu'à la sixiéme génération de leurs descendans. Quelque étonant que cela nous paroisse aujourd'hui, Moise, dans la narration qu'il en done, ne supose ici ni prodige ni miracle: Il en parle come d'une chose simple & naturelle. Aussi l'étoit-elle. Les causes d'une si longue vie ne sont pas dificiles à trouver. La Terre étant alors dans sa prémiére jeunesse, pour ainsi dire, comuniquoit aux Homes sa force & sa vigueur. Les fruits, les légumes & les grains qu'elle produisoit étoient remplis de sucs purs & abondans. Les Homes (\*) satisfaits d'une nourriture si bone & si propre à leur constitution & à leur temperamment, ne faisoient pas peut-être usage de la viande, qui enflame le fang & à laquelle nos oraganes ne paroissent pas destinés. Ils ne les avoient pas encore alterés par des alimens, aprêtés par le luxe & la volupté. Les liqueurs fortes étoient heureusement ignorées des prémiers Homes; ils n'ont même conu le vin qu'assés tard, & n'en faisoient usage qu'avec modération. Come la Terre leur fournissoit le nécessaire, & qu'ils ne conoissoient pas le superflu, ils étoient moins agités que nous de ces passions violentes que font naître l'intérêt & l'ambition, & qui caufent des maladies si dangereuses & si funestes.

Quel auroit été le motif des quèrelles & des animolités des prémiers Homes? Se seroient-ils disputés la propriété d'un ruisseau, où chacun pouvoit boire à son aise sans rien otterà fon compagnon. Se feroient-ils batus pour l'espace d'un terrein, qui plus étendu, B b 4

<sup>(\*)</sup> On considère ici les Homes dans l'état d'inocence; mais cet état fortuné a peu dure; il ne nous en reste aucuns monumens qui prouve que les Homes eussent fait alors de grands progrès dans les Arts & dans les Sciences; mais leur Posterité, dans quel crime afreux ne fut elle pas plongée! Ce qui fut cause que Dieu abrègea leur vie.

leur auroit été fort inutile? L'or & l'argent n'excitoient encore ni leurs desirs, ni leur cupidité. L'avarice ne les avoient pas encore arrachés des entrailles de la terre. Un éxercice moderé, une vie douce & tranquile, une nourriture simple & frugale, voilà les causes naturelles de la vigueur & de la longue vie des prémiers Homes; à mesure que leurs descendans ont dégénéré, leur vie a été abrègée, & cette briéveté est un éset de la bonté & de la clèmence de Dieu; c'est ce qu'il faut démontrer, mais prémiérement répondons à quelques objections.

On dira qu'il étoit nécessaire que les prémiers Homes vécussent longtems, parce qu'anant été en quelque manière témoins des merveilles de la Création, & étant les dépositaires de la Tradicion, non écrite, il falloit qu'ils la transmissent à leurs descendans, qu'ils peuplassent la Terre & qu'étant les Chess des Nations, les Péres instruisssent leurs Fils des découvertes & des observations (\*) qu'une longue expérience pouvoit

<sup>(\*)</sup> Toutes les observations & les découvertes ne sont pas également utiles. Quand nous ignorerions ce que Neuron nous a apris sur les couleurs, & leurs diverses gradations, les admirerions nous moins! Est-il nécessaire de savoir quelle est la nature du Soleil & quelle est sa distance de la terre, pour jouir de sa chaleur & de sa lumière?

1eur avoir apris. Ils afermissoient leur autorité en l'éxerçant, & acoutumoient leurs Enfans à une dépendance & une foumission qui faisoient leur repos & leur bonheur. Cela est vrai, mais les choses ont changé aujour. d'hui de face. La Tradition n'est plus confiée à une mémoire souvent infidèle, les faits, les événemens, les découvertes importantes, les pensées même des Homes, ont leurs signes non équivoques. Tous les Peuples ont des caractères significatifs; l'usage de l'Ecriture, ou le moien de peindre leurs idées, de retracer aux yeux les faits qui ne sont plus, & qui méritent d'etre conservés. La Société a établi des Chefs auxquels les Péres même font subordonés, & ils n'ont plus la liberté d'abuser de leur pouvoir. Si la Terre étoit plus peuplée qu'elle ne l'est, ses productions seroient bientôt épuisées & ne pouroient plus fufire aux besoins de ses Habitans. Ils seroient pressés les uns sur les autres, & manqueroient de logement. La Providence a établi une harmonie admirable, une fage proportion entre la fécondité de la Terre & celle de l'Home; si elle étoit plus chargée qu'elle ne l'est, la disete & la famine se feroient sentir de toutes parts. La cruelle faim rétabliroit bientôt l'ordre phisique.

On ajoute, que si les Homes vivoient plus longtems les Arts & les Sciences seroient

éxercés avec plus de succès, & seroient plus de progrès. J'en doute. Les Homes de tous les lieux & de tous les tems n'ont jamais eû qu'une certaine mesure de conoissances; elles ont leurs bornes ainsi que les slots de la Mer. Si DESCARTES, NEUTON &c. eussent vécû plus longtems, je doute fort qu'ils eussent

poussé plus loin leurs découvertes.

La vieillesse fixe les limites de l'Esprit co. me celles du Corps. Plusieurs Savans ont survécu en quelque forte à eux memes. Il y a plus; si les Savans vivoient plus longtems, ils feroient respecter leurs erreurs, l'autorité qu'ils auroient aquis nuiroit aux progrès de la vérité. Une génération succèdant à une autre, excite une nouvelle émulation, & produit cette diversité d'idées, cette circulation si nécessaires à l'avancement des Sciences. Elles ont leur enfance, leurs progrès, leur âge de maturité, & leur vieillesse. Ces révolutions excitent la curiofité, soutiennent J'atention: La place qu'un Savant laisse vuide est bientôt remplie par un autre, qui aura un successeur. La gloire est un vif aiguillon, qui anime les Esprits & soutient leur vol. Si les prémiéres places étoient toujours ocupées par nos Ancêtres, nous n'aspirerions ni à les égaler, ni à les surpasser.

Enfin, rien ne subsiste dans le même état; il se fait une circulation perpétuelle dans les

Corps, come dans les Esprits; le train de la vie humaine, qui paroit presque toujours le mème, se varie pourtant sans cesse; des craintes & des espérances, des péchés & des repentirs, quelques legers plaisirs traversés par des chagrins cuisans; quelques jours sereins bientôt éclipsés par des jours nébuleux. Rien de nouveau sous le Soleil. Cependant le spectacle qu'il nous présente se combine de mille maniéres, & présente diverses nuances, quoique le fond reste le même. Les saisons & les années se succèdent sans interruption les unes aux autres. Le Soleil se lève & se couches les mêmes événemens reparoissent sur le théatre du monde; des Guerres sanglantes, suivies d'une Paix courte & incertaine, des victoires balancées par des défaites. On voit la puissance d'un Prince passer à un autre, dont la postérité tombera à son tour dans la décadence. Un Vieillard qui a vécu quelques années, (car la vie de l'home n'est qu'un point, un instant dans l'éternité) a tout vû; il se lasse de voir reparoitre successivement les mêmes objets: Tout l'ennuïe & le fatigue. Il aspire à une vie meilleure, à voir de nouveaux Cieux, Ed une nouvelle Terre.

Nos erreurs, nos desis, nos craintes, Nos plaisirs, nos revers, nos plaintes, Tout dans l'éternité s'abime sans retour;

Ha! laissons à Dieu seul règler nos destinées ! Nous savons quelles sont l'une à l'autre enchainées;

Que celui qui vit un feul jour, Peut se vanter d'avoir vècu plusieurs années.

Il n'ya que la Réligion seule qui soutienne le Vieillard, sur le bord de la sosse. La nature l'avertit de sa décadence & lui anonce une mort prochaine. La Philosophie ne lui ofre que le néant, ou des doutes qui déchirent le Cœur & l'Esprit; on flote sans cesse entre la crainte & l'espérance; on veut l'immortalité de l'ame, mais on la craint, parce qu'on redoute un Juge irrité. La Réligion nous aprend à l'apailer, & nous rassure contre nos remords & nos tereurs.

Après avoir éxaminé s'il seroit avantageux aux Homes de vivre plus longtems, je dirai un mot sur une autre question, qui a quelque raport à la précédente; on demande, Quels doivent être nos sentimens sur la mort de nos Amis & de nos Parens, & jusqu'où nous devons porter nos regrets?

Il est certain qu'un des plus grands maux que cause une longue vie, c'est d'ètre le témoin & le spect teur de la mort de ses Parens & de ses Amis. Dans une vieillesse avancée, on se trouve presque seul: Tout disparoit autour de nous; le spectacle change; nos co-

noissances & nos parens disparoissent de deffus la Terre; on ne marche presque plus que sur des ruines & sur des tombeaux. La vie étant prête à nous manquer, il ne vaut pas la peine de former de nouveaux liens; ceux qui nous unissoient à nos amis étant rompus par la mort: Mais sufit-il de les regrèter, & ne devons nous rien à leur mémoire? I es éfaccrons nous de nôtre fouvenir, ainsi qu'une belle fleur, qu'on admire le matin, & qu'on coupe le foir lors qu'elle est flêtrie, & qu'elle a perdu ses couleurs & son éclat? Non, nos amis & nos parens doivent vivie encore dans nos cœurs; c'est là où le souvenir de leurs vertus & de leurs talens doit trouver un azile qui dure autant que nous? Nous devons défendre leur réputation si elle est ataquée: Nous devons tacher de faire ce que nous savons qu'ils desiroient que nous fissions; entrer dans leurs vues, & les éxécuter, autant qu'elles font justes & légitimes. C'est ainsi qu'on peut perpétuer en quelque sorte leur éxistence : C'est amsi qu'un ancien Philosophe, auquel son ami avoit légué sa Mére pour la nousir, & sa Fille pour la marier, éxécuta fidèlement sa volonté, qu'il regardoit come sacrée. C'est moins des plaintes & des larmes que nos ainis éxigent de nous, qu'une atention délicate à éxécuter ce qui leur plairoit, s'ils en étoient les témoins. Ils condanneroient eux mêmes une

afliction excessive, que la Raison ne condanne pas moins que la Réligion; le désespoir est moins une preuve de nôtre amitié, que de nôtre soiblesse. Il ofense les parens & les amis qui nous restent, & qui ont droit sur nôtre cœur. Laissons leur la consolation d'adoucir nôtre afliction & acordons à la sagesse, ce qu'on ne peut resuser au tems.

#### GENEVE.

#### 

### AUX EDITEURS.

En leur envoiant une Ode tirée du Ps. XXIII.

MESSIEURS,

La lecture de quelques uns de vos Journaux a produit une émotion dans mon esprit à laquelle je n'ai pû résister. Coment se peut-il que tant d'homes, si sort portés au bon & au beau, négligent ce qu'il y a de plus parsait, je veux dire la louange de Dieu, si sort recomandée dans l'Ecriture Sainte, puis que Dieu dit lui même au Ps. L. celui qui facrisse louange, me glorisse, & ailleurs, j'honorerai celui qui m'honore.

Après cela quel choix peut-il rester à l'esprit sur ses ocupations. C'est Dieu lui même qui parle, & qui veut bien, par un éfet de sa clémence infinie atacher à sa gloire, indépendante de tous les Etres, les foibles éforts de ceux qui feront servir à sa louange les dons qu'ils ont reçû de sa bonté. La terre dans toute son enceinte, a-t-elle quelque trésor comparable au prix proposé? Tout home capable de penser & de méditer a certainement le talent nécessaire pour cet éfet. On le contesteroit inutilement. J'en apelle à tous ceux qui s'apliqueront à le chercher avec soin en eux mêmes. C'est ici qu'on peut dire, qu'il est doné à tous d'aller à Corinthe; d'où vient donc si peu d'homes si atachent-ils? Cette question mériteroit bien d'être discutée; envain objecteroit-on une impuissance imaginaire, l'Eternelle Vérité y répond elle même au 9. v. du XI. ch. de St. Luc, & moi je vous dis &c. mais sans raisoner d'avantage sur une matière que des siècles ne sauroient éclaircir, je vous prie, Messeurs, d'inserer dans vôtre Journal l'Ode ci-jointe tirée du Ps. XXXIII. & j'invite tous les bons Esprits à travailler ou sur le même sujet ou sur d'autres. La prémiére partie de la justice est de rendre à Dieu ce qui lui est dû, & ce tribut c'est la louange, surtout lorsque sa bonté nous dit qu'il y prend plaisir : L'éxemple & le confeil du plus grand Roi du monde, & celui de tant d'autres homes dignes du respect & de

l'estime de tous les siècles, doit y engager. Que ne doivent pas faire les Chrétiens, si les Paiens ont crûque la louange de leurs Divinités en atiroit la protection! La Fable faite sur le Poete Simonide, anonce asses quel a été leur sentiment à cet égard.

Si Dieu doit toùjours etre loué, il est pourtant des circonstances qui éxigent ce devoir d'une façon particulière, tele est celle ou nous nous rencontrons, où Dieu, pour enrichir les homes, leur ouvre ses trésors spirituels & temporels. Si mon talent ne produit pas tout le fruit qu'il devroit faire paroitre, j'avoue que c'est parceque j'ai demandé trop tard la grace de le mettre au jour. Aussi j'exhorte tout esprit sage à ne rien négliger pour éviter mon chagrin à cet égard, & ce conseil s'adresse particulièrement aux jeunes gens.

J'ai l'honeur d'être.

NEUCHATEL.



**网络莱莱斯网络斯莱阿莱阿莱阿斯莱阿姆网络奥莱莱斯属** 

#### ODE tirée du Pf. XXXIII.

Vous tous de qui l'esprit suit toujours la justice, Présentés au Seigneur un humble sacrifice, Ofrés avec ardeur vos Cœurs par vos concerts, Et loués dans vos chants le Dieu de l'Univers.

Rien n'est si beau que la loüange,
Dans la bouche des homes droits,
Rien n'est si digne de leur choix,
Alors que sans aucun mélange,
Elle prend son essor jusques au Roi des Rois!

Célébrés le avec la musique
Des instrumens les plus parsaits,
Entonés un nouveau Cantique,
Dont la grace sème les traits.

Sa Parole puissante est toûjours immuable,
L'ordre de l'Univers le fait voir à nos yeux:
Elle est ferme & soutient & la terre & les Cieux
Et tout ce qu'elle a fait demeure inébranlable;
Dieu chérit la justice & se rend favorable,
A ceux qui dans leurs mœurs la suivent constanment.

La Terre toute entiére est pleine de sa grace, Sa fertile Parole a fait le Firmament

Par des feux infinis elle en fit l'ornement Et fon soufie tout seul anima son espace, Qu'il rendit radieux par son atouchement.

Son Pouvoir infini quand il lui plait rassemble
Les eaux qu'il fait tenir ainsi qu'en un monceau,
Et le même pouvoir met come en un caveeau,
Les abimes profonds que sa main place ensemble;

Que devant lui l'Univers tremble, Et que plein de zèle il s'assemble, Pour louer Dieu qui sit le Ciel, la terre, & l'eau. Il dit, & dans l'instant l'être prend sa naissance. Il dissipe les nations,

Et par l'efet de sa Puissance, Il confond quand il veut leurs résolutions.

Mais le conseil de Dieu dicté par sa sagesse,

Demeurera ferme à jamais.

Chacun de ses desseins subsistera sans cesse; La force foutient tous ses faits.

O qu'un Peuple est heureux & que sa gloire est grande

Quand l'Eternel en est le Dieu, Et qu'il yeut bien de son Saint Lieu, Le choisir & montrer qu'il reçoit son ofrande, l'arce qu'en ses projets il cherche son aveu!

Diet du plus haut des Cieux aperçoit tout le monde, Ses yeux sont atentiss sur l'état des humains; Il en forme les cœurs, c'est lui seul qui les sonde; Il conoit leurs desirs & l'œuvre de leurs mains. Le Roi n'est point sauvé par une grande Armée, L'home le plus sort tombe & perd sa renommée, Le cheval au combat ne done aucun secours. Mais Dieu veille sur ceux qui recherchent sa grace; Dans les calamités il la rend esscace, Pour les en préserver & conserver leurs jours.

Nons nous égaïerons certainement en lui, Parce qu'il est nôtre espérance; Son nom qui fait nôtre assurance, Sera nôtre invincible apui.

Grand Dieu, puis que nos cœurs t'apellent aujourd'hui

Regarde avec bonté nôtre humble confiance; Egale lui l'éfet de ta gratuité Come nous n'atendons rien que de ta clémence, Qu'elle foit nôtre bien pendant l'Eternité!



#### PARAPHRASE sur le Psaume LVI.

Dieu mon unique espérance,
Azile des persécutez;
Toi qui fais seul nôtre assurance
Au milieu des adversités:
O toi que l'Univers adore!
D'un cœur assigé qui t'implore,
Exauce les vœux aujourd'hui;
Des pièges que l'on vient me tendre,
Si mon Dieu daigne me désendre.
Je serai trop fort avec lui.

Telle la colombe timide,
Pleine de trouble & de terreur
A l'afpect du Vautour avide,
En veut éviter la fureur:
Par sa prompte fuite elle espère,
Sous l'aile d'une tendre mère,
Trouver un assuré secours;
Tel je viens, dans ma juste crainte,
A l'abri de ton aîte sainte,
Mettre mon honeur & mes jours.

Oui Seigneut, mon ame charmée N'invoquera plus que ton nom; Ma voix par ta grace animée En fera rétentir Sion:
Dans le danger qui m'environe
Je ne vois plus rien qui m'étone,
Tous mes vœux vont être éxaucés;
Tu conois ma misére extrême,
Je conois ta bonté suprême;
Tu me rassures, c'est asses.

O Ciel! ò puissance adorable!
Quel spectable frape mes yeux!
Quelle lumière favorable,
Vient m'éclairer du haut des cieux :
Le calme succède à l'orage;
Je brave l'inutile rage,
De ceux qui trament contre moi.
Ton bras puissant, Dieu des armées,
A dans leur troupes allarmées
Fait passer la honte & l'éfroi.

Le Très-Haut, du sein de la nüe,
A fait briller la vérité.
Désormais par lui soutenüe,
L'inocence est en sûreté;
Sa justice se maniseste;
Des sureurs du lion suneste
Il détruit le vain apareil:
Lion dont la dent menaçante
Me saisoit frémir d'épouvante,
Mème dans les bras du someil.
C e 3

J'ai vû du Démon de la haine,
Les fils des homes agitez;
Contre moi leur bouche inhumaine
A vomi ses malignitez,
Ainsi que des fléches cruelles,
Par mille piquures mortelles,
Nous blessent les dents des méchans;
Leurs langues, en crime sécondes,
Font des ateintes plus profondes,
Que les glaives les plus tranchans.

Au Tout-Puissant gloire immortelle!
Loue soit le Dieu de la paix,
Qui sur cette engeance rebelle
Vient de faire tomber ses traits.
Du juste il a pris la desense,
Il a terrasse l'insolence
De ces mortels audacieux;
Que par nous sans cesse chantées
Ses louanges soient exaltées,
Et sur la terre, & dans les cieux.

La fraïeur d'un épais nüage Avoit obscurci mes regards; Les embuches sur mon passage Sembloient naître de toutes parts: Près de ces tigres implacables, Parmi tant d'objets redoutables Mon courage étoit abatu; Mon ame triste & languissante, Sous une charge si pesante, Laissoit sucomber sa vertu

Quelle étoit leur barbare envie?

Où tendoit leur frivole ardeur?

Que pouvoient-ils sur une vie,

Que protege le Créateur!

Dieu tone; iis mordent la poussière,

La foudre sur leur tête altière

Porte! horreur & le trépas;

De leurs projets folles victimes,

Ils trebuchent dans les abimes

Qu'ils avoient creusé sous mes pas.

Grand Dieu mes jours font ton ouvrage,
Pour toi feul ils font refervez;
Daigne accepter le pur homage,
De ces jours que tu m'as fauves;
A te les vouer tout me presse;
Daigne, ta droite vengeresse
Ou me desendre ou me punir;
A tes Décrets toûjours docile,
Mon ame agitée ou tranquile
Ne cessera de te bénir.

Eclatez, ma Harpe & ma Lire;
Joignez vos acords à ma voix,
C C 4

Servez le beau feu qui m'inspire, Je veux chanter le Roi des Rois! Au pied de ses Saints Tabernacles A ses bontés, à ses miracles!, Rendons un légitime honeur; Que le Soleil sortant de l'onde, Ou cessant d'éclairer le monde, Me trouve louant le Seigneur.

J'irai par mes divins Cantiques,
De fon joug vanter les douceurs;
J'irai par des fons prophétiques,
Réveiller la foi dans les cœurs.
Chez les peuples les plus fauvages
Sur les plus reculez rivages
Je lui drefferai des autels;
Et les Dieux de bois & d'argile,
Verront leur puissance fragile
Disparoitre aux yeux des mortels.

Le Seigneur s'est montré terrible,
A mes superbes énemis;
Il s'est montré doux & sensible,
Pour un cœur fidèle & soumis.
Le Ciel tèmoin de mes allarmes,
L'est encor du sort plein de charmes,
Qui comble aujourd'hui tous mes vœux;
Et malgré la noire imposteur
Tout reconoit dans la nature,
Que Dieu seul peut nous rendre heureux.

Que tes bienfaits & ta victoire;
Soient le sujet de nos concerts;
Grand Dieu, que l'éclat de ta gloire
Eblouisse tout l'Univers!
Qu'à chanter ton nom tout s'unisse;
Que l'Enfer de rage fremisse,
Au bruit de ce nom redouté:
Qu'il vole au dessus du tonerre;
Que par les bornes de la terre,
Il ne puisse être limité.



## LETTRE

A l'ocasion d'une Brochure intitulée la Berlüe.

Sirenum voces & Circæ pocula nosti:
Quæ si cum sociis stultus cupidusque bibisset
Sub domina meret ice fuisset turpis & excors:
Vixisset canis immundus, vel amica luto sus.

HOR. E. 2. Liv. I.

J'ai lû, il y a peu de jours, une brochure intitulée la Berlie, qui parut en 1759. La lecture de ce petit ouvrage m'a fait plaisir; l'esprit y brille par tout. C'est une ingémeuse critique des mœurs ridicules, des discours & des man éres afectées des gens qui courent sans cesse après l'esprit & qui ne l'ateignent janais, des vices en un mot & des vicieux a la mode, dont le nombre déja si grand s'acroit encore tous les jours. L'Auteur égale en quelque façon ces deux illustres réformateurs du gout dépravé & de la barbarie grossière, qui a règné pendant tant de siécles, je veux dire Horace & Boileau: C'est a eux que l'on est redevable de la poli-

tesse, de la pureté & de la délicatesse que l'on remarque dans toutes les persones, qui ont recû quelque éducation, & dans tous les ouvrages estimés. Je ne me contente pas de dire, que l'Auteur de cette Satyre, pleine de sel, va de pair avec ces grands homes, j'ose dire qu'il a sur eux une supériorité bien flateuse, & qui ne lui sera point disputée; c'est la moderation qui la lui done. Il critique fans fiel, il reprend fans amertume. la guerre aux vices, mais il aime les personnes, ce sont là les termes qu'il emploie; aussi persone n'y est malignement désigné, persone n'y est tourné en dérisson; l'Auteur ne se , sert pas du comode, mais odieux prétexte de vouloir être utile au genre humain, en lui montrant ses défauts, pour en prendre ocasion de se venger de ses énemis, en les marquant au coin du ridicule, dont on se lave plus dificilement chez le Public, que du crime le plus noir. L'Auteur, quoiqu'agé, a eu beaucoup de déférence pour le beau sexe, & semble en quelque façon lui avoir fait sa cour aux dépens du nôtre; il n'a laissé en ar-rière aucun de nos travers; il les a sait voir au plus grand jour; il n'a rien exageré cependant, chose étonante pour un flateur & sur! tout pour un moraliste! Il est le sléau des! petits maitres, mais il épargne les petites! maitresses. C'est cette injuste partialité qui

me fait prendre la plume; je vois déja que nos petites Dames tirent vanité d'un ménagement qu'elles ne méritent certainement pas; je vois qu'elles en sont si glorieuses, qu'elles s'arrogent une supériorité tyrannique sur nos fats écrasés par cette brochure. Je veux, s'il est possible, mortifier leur amour propre, (dont, soit dit par parenthése, la dose n'est pas petite) en les mettant au dessous même de ces sats auxquels elles se croïent si supérieures: Il seroit tout à fait criant de ne pas soutenir de pauvres infortunés, contre les Auteurs de leur infortune, car si nos jeunes gens sont sots, frivoles, impertinens, ils le doivent aux peines extravagantes qu'ils se donnent pour imiter les sotises, la frivolité & l'impertinence des femmes du bel air. Je ne suis plus jeune, tant s'en faut; j'ai passé ma jeunesse au sein de la volupté & des délices, dont je suis retiré depuis long tems, graces à mes petites réfléxions & au dégout inséparable de la continuité des plaisirs. D'acteur je suis devenu simple spectateur; ce rolle ne manque pas d'agrémens; il me dédomage au delà de mes espérances de celui que je jouois précédem-ment; la revue que je fais de tems à autre des avantures de ma jeunesse me console de sa perte; cette revue soulève toûjours ma bile contre les femmes perfides & coquettes; je

voudrois comuniquer ma mauvaise humeur a tous les jeunes gens; je voudrois leur ins-pirer une juste défiance, je ne dis pas du séxe en général, je suis trop énemi de l'injustice, pour avoir un pareil but; mais uniquement des minaudières, des prudes, de toutes les femmes du bon ton, de toutes celles enfin dont la seule ocupation est d'atirer dans leurs filets, par les amorces les plus féduisantes, cette jeunesse, qui juge de la bonne foi & de la probité des autres par son bon caractère. Ma simplicité m'a souvent rendu leur dupe. Je ne suis pas vindicatif; je voudrois neantmoins redevenir jeune & que mes trompeuses le redevinssent aussi: Quel plaisir de les duper à mon tour! Je ne puis avoir cette consolation, mais j'aurai du moins celle de faire tous mes éforts pour diminuer le nombre de leurs proies, ne doutant point que la conoissance de ces dangereuses Syrènes ne produise cet éset. Le peu de pensées que je vais mettre sur le papier, seront celles qui se présentent à mon esprit, toutes les sois que je me rappelle ce que j'ai éprouvé, toutes les fois que je me rappelle ce que j'ai éprouvé, toutes les fois que je fais atention à ce qui se passe encore sous mes yeux. J'ai eu bien long-tems la bertüe, mais depuis que je me sers de lunettes, châque chose se montre à moi dans son état naturel; les verres que j'emplore diminuent, il est vrai, les objets, bien loin

de les grossir, mais j'aime mieux les voir afoiblis qu'exagérés; je ne veux rien d'outré. Je le répéte, je ne veux pas que les homes soient les seuls dont on publie les désauts; je veux que les ruses & les artifices de bien des semmes soient connus; que leurs petitesse soient aussi; je veux que les semmes méprifables soient méprisées.

#### PENSE'ES DE'TACHE'ES

Que je continüerai de comuniquer, si elles ne sont pas reçües avec dédain.

Les Aigles fixent le foleil sans être éblouis; les homes ont la berlue dès qu'ils jettent un regard sur une semme: Quel contraste!

Rien n'est si mauvais présentement que ce qu'on apelle bon. Qu'est-ce en éset que le bon ton, que la bonne compagnie &c.

Que penses vous d'un tel? Faites cette question aux persones les plus sensées, vous en recevrés cette réponse, c'est un Petit-Maitre, un Fat meprisable: Faites la même question à nos Dames du bon ton: Elles vous répondront, c'est un très joli home, un très aimable Cavalier. Qui eut crû qu'un très aimable home ou un Petit-Maitre sussent des termes synonimes!

Quiconque ne se remue point pour plaire aux semmes du bel air demeure couvert de la poussière de l'oubli, dont il n'est tiré que pour passer pour un rustre & un grossier.

Les Dames mangent beaucoup plus préfentement qu'autrefois; les modes changent & les apétits aussi; cependant pour ne pas éteindre tout à fait la mode de l'année passée, elles hésitent, elles demeurent un quart d'heure à se faire presser, à délibérer si elles mangeront ou si elles ne mangeront pas; toûjours l'asirmative prévaut, ce n'est pas au reste, disent elles, qu'elles aïent faim, qu'elles aïent apétit; c'est simplement besoin de manger. C'est à la lettre la réponse qu'elles font après avoir été long-tems sollicitées; subtile distinction! Grands Logiciens vous seroitelle entrée dans la tête?

Rien de plus beau que la langue; rien de meilleur que la langue, disoit Esope; rien de plus mauvais que cette mème langue, disoit il encore très prudemment. Rien de plus abondant que les mauvaises; rien de plus rare que les bonnes: C'est ce qu'il auroit dû ajouter.

J'ai conu les injustes victimes de la langue d'une semme; victimes d'autant plus à plain-

dre, qu'elles ne voulurent pas d'une justification, qui auroit entrainé inévitablement la perte de leur persécutrice & n'auroit pas manqué de mettre le désordre & la division au sein d'une famille. Sage & rare générosité! Qu'il est beau à un persécuté de ne pas devenir persécuteur, quand il en a le pouvoir!

Le tems amène tout en conoissance; telle persone odieuse & méprisée aujourd'hui sera demain chérie & respectée. Un persécuté innocent & reconu tel, est un infortuné que les cœurs compatissans plaignent, que les vertueux estiment, que les bons aiment; la fausseté des crimes qu'on lui a imputés semble (pour le dédommager) lui prêter des vertus qu'il n'a pas. Ceux même qui avoient aporté une oreille atentive à la colomnie sont les prémiers à faire son éloge; tant il est vrai que l'on est extrême en tout.

Philis jure à son Epoux, avec une seinte émotion & une pudeur empruntée, elle lui jure à la face des autels des slames que son cœur désavoue; elle a pour tèmoins de sa réligieuse candeur une soule d'Amans, qui l'ons abandonée.

Lucie aime beaucoup la danse; elle ne cesse de le dire; je l'ai cru, je me trompois;

ce n'est pas la danse qu'elle aime, ce sont les danseurs.

CLORIS n'aime point le jeu; felon elle il faut n'avoir point d'esprit pour s'en amuser. Esectivement, elle ne s'en amuse pas, elle en profite: Ah! qu'il seroit à souhaiter que la probité & la sincérité ne sussent pas un jeu pour elle & qu'elle ne le préserat pas aux autres.

Chloe' m'a forcé de jouir de quelques unes de ses saveurs; je me suis laissé gagner par ses agaceries continuelles. Elle a consié scrupuleusement le tout à un Mari qu'elle a ensin pû trouver: Grand Rousseau! tu sais des miracles! Ta Julie a déja une imitatrice. Je crains bien qu'elle n'en ait qu'une; mais ne désespérons de rien, les grisettes ne manquent pas d'ésronterie.

Chére amie, disoit un bon Bourgeois à sa femme; tu travailles continuellement. Quand j'arrive je te vois toûjours en sueur; le visage enslamé, l'ouvrage à la main; modére toi, repose toi je te prie. Vas, benet; laisse là toûjours travailler de cette manière; un instant plûtôt tu l'aurois vû bien autrement ocupée.

Que les homes sont ingrats, me disoit GLYCERE; qu'ils sont inconstant! Que no

tre pauvre sexe en est facilement la dupe! Veulent-ils de nous quelque faveur, on les voit soumis, rampans à nos piés, nous importuner par les sermens qu'ils nous sont d'une fidélité éternelle! Se rend-on à leurs pressantes sollicitations, le même moment qui les rend heureux, les rend parjures. Etoné de cette sortie, (car c'etoit la prémière sois que je voiois la peu tentative GLYCERE, lorsqu'elle me fit ces lamentations) Ah! ah! me dis je en moi même, Mlle GLYCERE a cc me semble, bien envie d'être trompée. Combien de semmes sont dans son cas?

\* \* \*

Caquet, médifance, vertus distinctives d'une semme de rien, d'avec une semme estimable.

Quoi de plus méprifable qu'une médifante! Quoi de plus petit que les tripots de la plûpart de nos femmes, disoit la jeune Su-SETTE! Quelle fille au monde plus détestable que cette MESSALINE, qui n'ouvre la bouche que pour médire & calomnier, & qui ne la referme qu'aprés avoir déchiré impitoïablement ses amies les plus intimes, ses parens les plus proches à qui elle a mille obligations, & dont elle est chérie aveuglément! ah! qu'elle meriteroit d'être conüe, & de se voir suir de tout ces honètes gens qui l'aiment & qu'elle sacrisse neautmoins tous les jours à la méchanceté de sa langue; vipére que ---Paix, dis-je à cette bonne Dlle, MESSALINE
est un monstre, j'en conviens; mais votre
zèle vous emporte, vous oubliés qu'il est une
vertu qui surpasse toutes les autres, qui fait
estimer & adorer ceux qui la possédent; la
Charité.

La cordialité que l'on voit règner chez bien des Epoux, cette amitié si tendre, cette union si vantée, n'est souvent dans l'intérieur que prudence, dissimulation, politique. Bien des Epouses ne se piquent pas de la plus éxacte sidèlité; les homes sont plus sincéres: Ils ont presque tous une crédulité & une constance aveugle en leurs semmes: Bons Maris! qui avés été tels jusques ici, demeurés, persistés dans vôtre bonté, dans vôtre bone foi; vôtre bonté vous rend tranquiles, vôtre bone soi vous rend heureux. Qu'il est doux de l'ètre à ce prix!

La source où je puise mes résléxions est aussi abondante que les vices séminins sont nombreux; mais come ils ne sont pas infinis, de même ma source n'est pas intarissable; c'est pourquoi je m'arrête présentement, écrivant peu à la fois, afin de saire durer long-tems le plaisir que j'ai d'assurer avec la plus grande sucérité Mesdames les sourbes, les coques-

tes & toutes celles dont le plus doux plaifir est de noircir & de perdre des inocens, qu'elles trouveront toujours en moi le plus zélé de leurs énemis; ce dont je les prie d'ètre persuadées, J. D. A.

De Prudence, petit Château fortifié, éloigné come l'on fait de plus de 100 lieues du grand Roiaume de Dupomanie, ce 9 Juillet 1761.



## FRAGMENS HISTORIQUES.

#### VIL

#### FRAGMENT.

RIEN de plus certain, que l'ancienneté des Chinois; mais rien de plus douteux que leur origine. Aucun Peuple n'a étendu plus loin fes prétensions ambitieuses. Leurs Analistes font règner Foht près de 600 ans, avant l'époque où nous avons placé le Déluge; & calculent une suite de 30 à 40 mille ans depuis leur prémière fondation, jusqu'à ce célèbre Empereur. On admet comunément, que la Chine comença à se peupler quelque tems

après la Dispersion, & que ses prémiers. Colons se soumirent volontairement à Foht.

Plusieurs modernes, zèlés partisans des. Chinois, abandonent même sans regret les règnes obscurs de Fohi & de ses Successeurs; mais ils défendent avec chaleur celui d'YAO; entre lequel & l'inauguration de Fohi, ils comptent 595 ans. Depuis YAO tout leur paroit sans repli- YA que dans l'Histoire Chinoise; une longue 2357 fuite d'Observations Astronomiques; des avant ages d'Empereurs; des comencemens de Règnes déterminés avec une éxacte précision; l'autorité du Cha-king, le plus ancien des Livres facrés de ce Peuple; les tèmoignages enfin des Livres de Confu-CIUS & des Auteurs contemporains, peuton disent-ils éxiger des preuves plus décifives ?

Cependant ce Chu-king si respecté, ces Livres si vantés ont été remplis de fables. Les Chinois eux mêmes ont corrompû leurs propres antiquités; la Tradition leur avoit transmis des notions confuses sur la Création du Monde, sur la formation de l'Home, le Déluge, l'invention des Arts. Ils en ont formé un Système monstrueux d'Histoire. Confucius, qui vivoit il ya deux mille ans, se plaint dans le Chun-

Dd 3

cien de la disette des Monumens Historiques. Aucun de nos anciens Historiens. foit Juifs, foit Grecs, foit Barbares n'a fait mention des Chinois; Moise, Sancho-NIATON, BEROSE, MANETHON, HE-RODOTE n'en parlent point. On en est. donc réduit aux conjectures, & le fentiment général est que les Seres des anciens, si fameux par lours Manusictures de Soie, firent dumoins une portion considerable des habitans de la Chine. Les Evénemens Chinois, rangés sous des époques règlées, ne forment donc qu'un corps de fables. Les Eclipses du Chu-king n'ont elles. pas pû être cal ulées après coup & frauduleufement inserées dans les Annales ? N'eltil pas démontré, que les Chinois n'avoient, il y a cent ans, qu'une tres legére teinture d'Astronomie; qu'ils étolent même forcés d'avoir recours à des Astronomes Mahométans, pour arranger leur propre Calendrier? Sous le Règne d'YAO, selon leurs Livres, le Soleil é laira leur Païs dix jours & dix nuits sans interruption; ce qui fit craindre un embrasement universel; impertinente fiction, qui prouve mieux fans contredit leur profonde ignorance, que l'Antiquité prétendue de leur Nation.

Quel Paradoxe! On veut que le Peuple. Chinois ait été florissant & nombreux plus de deux mille ans avant J. C. & cependant, ni les Perses, ni les Grecs, si avides des sciences étrangéres, qu'ils alloient les puiser jusques dans les Indes, n'ont point entendu parler de ce Peuple célèbre? Ce n'est qu'après le Règne d'Ale'xandre le Grand, qu'on trouve leur pais désigné de la façon la plus équivoque & la plus incertaine, sous le nom du Rosaume Sophitien.

Qu'on reconoisse donc si l'on veut, l'a haute antiquité des Chinois; qu'on place leur Monarchie à coté de celles des Babyloniens & de l'Egipte; il n'en est pas moins vrai que la Chine n'étoit encore qu'un Etat foible & médiocrement peuplé 1300 ans avant l'Ere Chrétienne. Mr. Fouquet, Evêque titulaire d'Eleutheropolis, a publié ceme en 1729 une Table Chronologique de vérita l'Empire Chinois, rédigée par un Seigneur Chron Tartare, apelle Nyen, Viceroi de Can-logie. ton en 1720, qui l'avoit tirée du Kangmu, c: à: d. des grandes Annales de la Chine. Cette Table ne fixe le comencement. de la véritable Chronologie Chinoise qu'au Règne de Lyevang, qui vivoit 434 ans avant J. C. Lorsqu'on raportera donc dans le cours de ces Fragmens quelques traits de l'Histoire Chinoise, ce ne sera. que pour ne rien omettre de ce que le lecteur pouroit desirer; mais dès que le

Dd 4

fil Chronologique des Faits nous aura con duits à une Epoque certaine, nous nous arrêterons au détail des Provinces de ce beau Pais, de ses Villes, de ses Raretés. de son Gouvernement &c. Il est tems de reprendre la suite des Evénemens.

is du ıde loite

A NEMROD, qu'on prétend être le même que BELUS, & dont j'ai déja parlé, 2 av. succède NINUS, Prince d'une ambition fans bornes, & passionné pour la guerre. Il choisit les jeunes gens les plus robustes, & leur aprend la discipline militaire. Il INUS. forme de vastes projets. Les Arabes, Peuple libre & hardi, auroient pû les traver-Ter; il engage ARIXUS leur Roi à joindre ses forces aux siennes. L'Arménie devienz le prémier théatre de la guerre. BARZA-NES y règnoit. Il fut trop heureux de conserver sa courone, en devenant le Vassat du Vainqueur. PHARNUS, Roi de Médie, à la tête d'une armée nombreuse. essaie envain d'arrêter ce torrent. prisonier avec sa Femme & sept Enfans, il subit sur une croix la peine de sa témérité.

Au gré de CTESIUS, ce ne sont là que de legers préludes. En 17 ans, NINUS soumet l'Asie, excepté la Bactriane & les Indes; Egipte, Phenicie, Cilicie, Pam-

philie, Carie, Lycie, Phrigie, Troade, Mysie, Cappadoce, Cadusieus, Daces, d'Apyri ns, Hircaniens, Parthes, Persans, tout fléchit, tout est subjugué: La Bactriane seule réssse. Pars florissant à la verité, mais foible écueil, contre lequel le Héros vient échouer, de même qu'une mer en couroux se brise contre un grain de fable.

De retour dans ses Etats, le Triompha- Il ba teur toûjours actif, songe à immortaliser Niniv Il rassemble des Ouvriers. amasse un trèsor inépuisable, & bâtit la célèbre Ninive sur les bords du Tigre, longue de 7 lieues & demi, large de plus de quatre. Cette Ville superbe formoit un quaré oblong de vingt quatre lieues de Ses Murs avoient cent circonférence. piés de haut, & assés d'épaisseur pour y. conduire à l'aife trois chars de front. Il les fit revêtir & fortifier de quinze cent tours, haute chacune de 200 piés.

Cet Ouvrage fut aussi rapide que ses conquêtes: Il se remet en Campagne, & met en soumet enfin les Bactriens. Voici le nom- Campi bre des Troupes qu'il conduisoit à cette importante Expédition : Dix sept cent mille homes de pié; deux cent du mille cavallers; dix mille fix cent Chariots armés de faux. Ce Monde de Soldats, divisé en

Il fe

trois colones, entre dans la Bactriane Pais dès lors parsemé de Villes opulentes. NINUS, ataqué dans la plaine, y perd d'abord 100 mile homes; mais il défait les Bactriens à son tour, prend toutes leurs villes, excepté BACTRA la Capitale, dont il est obligé de former le Siège. Chose incrosable, NINUS n'auroit pû s'en rendre maitre sans le secours de la belle SE-MIRAMIS, dont l'Epoux étoit dans son armée. L'Héroine voiant que les Assyriens s'amusoient aux endroits soibles, se fit acompagner de quelques Soldats, qui avoient le rare talent de grimper contre des. e de rochers. Habillée elle même en Soldat. elle s'empare d'une partie de la Citadelle, donne le signal au reste des Troupes, qui, achevent la conquête. Le butin y fut inmenfe.

Pénétré des bienfaits, mais plus encore épris des charmes ravissans de cette Hérome, Ninus ofrit sa Fille en Mariage à MENON, Mari de SEMIRAMIS, & le pria de lui cèder sa propre Femme. Sur son resus, il lui sit de terribles menaces: MENON essaie se pendit de désespoir, &

IUS

e

le Prince épousa SEMIRAMIS.

10rt. De retour à Ninive, il en eut un Fils qu'on nonma NINIAS. Bientot après.

il mourut, & remit les Rènes de l'Etat &.

le soin de son Fils à la Reine. Elle éleva à NINUS un Fombeau haut de neuf stades & large de dix, qui a subsisté plus longtems que Ninive.

On a doné bien des tournures à la vie-Semie de SEMIRAMIS. On l'a dite Syrienne de MIS. naillance, domestique d'un des Serviteurs de NINUS, & Concubine du Monarque. Un jour il lui accorda la permission de s'asseoir sur son Trône avec une autorité absolue pour quelques heures. Elle en profita en Femme habile, fit saisir, garotter & diverses mettre à mort NINUS, & par ce moien elle sur cett devint Reine.

Opinio

Voici une Scène bien diférente. SEMI-RAMIS naquit de la Déesse DERCETO, que VENUS ren lit amoureuse d'un jeune home. Honteuse de cette foiblesse. DERCETO mit l'Enfant entre les rochers d'un désert, & se précipita elle même dans un lac. ou elle fut changée en poisson. Une volée de pigeons vint vers l'Enfant; ils la couvrirent de leurs ailes, & la nourirent du lait! qu'ils trouvoient dans des cabanes voisines. Au bout d'un an, il falut quelque chose de plus solide. Ces ingénieux nouriciers allérent donc becqueter les fromages des Bergers d'alentour. On les épîa; le manège fut découvert; l'Enfant aporté à SIMMA Chef des Bergers, fut apellée A16 JOURNAL HELVETIQUE
SEMIRAMIS, nom Syrien, qui signifie Pro-

Une beauté parfaite, tous les talens du cœur & de l'esprit rendirent bientot Se-MIRAMIS incomparable; MENON Gouverneur de Syrie, ne pût la voir sans l'aimer; il l'épousa, & en eut deux fils, Hyp-PATES & HYDASPES (noms plutot Grecs qu'Assyriens.)

Semiramis devenue Reine, foit par l'indolence de son Fils, qui livré à ses plaisirs se déchargea sur sa Mére des soins du gouvernement, foit par quelque autre moien, rassembla deux millions d'homes pour bâtir Babylonne. Je parlerai plus bas de cette superbe Ville. Elle fit ensuite creuser un Lac, qui étoit un quaré parfait. Chacun des cotès avoit 300 stades de long, & le tout étoit revêtu de briques cimentées avec du birume. On ne creusoit ce Lac, que pour y recevoir les eaux de l'Euphrate, qu'il falut détourner, afin de construire au dessous de son lit une route, pour passer d'un des deux Palais dans l'autre. Deux cent soixante jours sufirent à ce pénible ouvrage, après lesquels le Fleuve reprit son cours.

nple Cette belle Reine fit ensuite élever au milieu de Babylone un Temple magnifique à l'honeur de Jupiter-Belus, au dessus

₹6.

Obé

duquel ou plaça 3. Statües d'or batu. du poids de 2800 (\*) talens de Babylone. Ces trois Divinités avoient en comun un Autel d'or batu, fur lequel étoient deux flacons, qui pesoient 30 talens, deux Encensoirs du poids de 300 talens chacun, & 3 gobelets, dont celui de JUPITER pesoit 1200 talens. Rien de surprenant en tout cela, puisque selon PLINE le gobelet de SEMIRAMIS en pesoit 15. Ce seroit un crime d'omettre ici son Obélisque, taillé que. dans les Montagnes d'Arménie de cent vingt cinq piés de haut, sur cinq de largeur, & autant de profondeur. A force de bœufs & d'anes, cette Reine à qui rien ne coutoit, fit transporter près de sa Capitale cette énorme maffe.

<sup>(\*)</sup> Diodore s'est amusé à suputer les riches. ses renfermées dans ce Temple de Bel. La some totale, est de 6300 Talens Babyloniens. Le Talent Babylonien valoit 7000 Dragmes Attiques & par conséquent un fixième plus que le Talent Attique. Le sixieme de 6300 est 1050; ainsi 6300 Talens Babyloniens valent 7350 Talens d'or Attique. Or 7350 talens Attiques d'argent valent argent de France vingt deux millions cinquante mile livres; en mettant donc pour les anciens la proportion de l'or à l'argent de dix à un, les richesses du Temple montoient à deux cent vingt millions einq cent mille livres de France.

Expédi- Mais il est tems de la considerer à la tête ns de 'de ses Armées. Elle débuta par la Médie; chemin faisant elle fit faire un agréable jardin sur le sommet du mont Bagistan: De-là elle se rendit à Cham, Ville Mède, près de laquelle, sur la pointe d'un rocher très élevé, elle fit planter de magnifiques Edifices, pour se procurer tout à la fois la perspective du Pais, de la Ville & de son Armée. Ce lieu voluptueux a malheureusement rendu sa chasteté problématique. Echatane la vit bientot aplanir le haut & pénible mont Zarcaum. La route qu'elle y fit pratiquer porta fon nom depuis. Elle n'oublia point de batir un Palais à Echatane, & de s'y surpasser en magnificence. La Perse a longtems admiré les Ouvrages de SEMIRAMIS: Elle y aplanit, aussi bien que dans ses Provinces d'Asie, les rochers & les montagnes, pour ne pas se détourner. Quelquefois trouvant l'horison des plaines trop uniforme, elle y eleva des collines, des bourgs & des Villes.

D'Asie elle passa en Afrique, où l'Oracle de JUPITER AMMON lui aprit. "Qu'elle disparoitroit aux yeux des homes, "& recevroit de quelques Peuples d'Afie "des honeurs divins, dans le tems que "son fils NINYAS conspireroit contre sa "vie". Cette prédiction ne l'empêcha pas

Εl

de règler l'Ethiopie, d'où elle vint se repo-Ter à Bactra. La paix qu'elle y goutois Pennuia & lui dona l'idée d'envahir l'Inde; projet vaste & hazardeux, mais auquel elle se prépara de longue main. L'ordre fut doné à tous les Gouverneurs de ses Etats d'envoier dans 3 ans tous leurs jeunes gens avec habillement complet, dans un certain lieu de la Bactriane. Elle fit tuer trois cent mille bœufs noirs, & distribuer porte leur chair à des pauvres, à condition qu'ils dans en dresseroient les peaux en forme d'Elé-Indes phans, au dedans desquels devoit marcher un Chameau. Le stratagème étoit fin. Elle manquoit d'Eléphans & les Indiens en avoient beaucoup; ils se croioient même les seuls qui en eussent. Ses Eléphans contrefaits, ses Vaisseaux, ses Troupes tout fut prèt au gré de ses desirs. Je crains de ne pas trouver assés de chifres. 3, 000, 000 de fantassins, 500, 000 chevaux; 200, 000 chariots, 100, 000 homes montés sur des chameaux, 2000 vaisseaux portés par d'autres chameaux; tout cela partit sous ses ordres.

SUIDAS autre Grec groffit encore ces prodigieux calculs du Médecin CTESIAS; mais je ne sais pourquoi nos modernes, toujours vétilleux, se sont avisés de suputer, qu'il n'y a aucun endroit fur la fur-

face de la terre capable de nourir une pareille multitude, quand même les homes & les bêtes n'auroient mangé que de l'herbe. Plaisante objection, puisqu'une armée encore bien plus nombreule fût aussitôt levée par STABROBATES, Monarque des Indiens, dès qu'il sût l'orage qui le menaçoit. Il fit construire 4000 barques des roseaux du fleuve Inde nommés Bamboue. Il envoia ensuite des Députés à la Reine, pour la détourner d'une Guerre si injuste. Il les chargea même d'une lettre, où il reprochoit à SEMIRAMIS ses infamies, & juroit qu'il la feroit mourir en croix. Elle la lut & répondit gravement. qu'elle aprendroit à cet Indien à la conoitre.

Cependant les deux Armées en viennent aux mains sur l'Indus. Le combat sut opiniatre. La Reine coula à sond 1000 barques Indiennes, & sit cent mille prisoniers. STRABROBATES seignit alors de suir, pour l'engager à passer le Fleuve. Elle laissa 60000 homes pour garder le Pont. Les Eléphans contresaits marchoient à la tête; ils jettérent l'ésroi parmi les Indiens, qui les crurent réels; mais les suiards découvrirent la ruse au Roi, qui en informa les siens.

SEMI-

Semiram'is avançoit avec fierté. Les chevaux Indiens s'aprochérent avec fureur des prétendus Eléphans; mais l'odeur désagréable de ces peaux de bœuf les mit en désordre. La plûpart renversérent leurs Cavaliers. La Reine ataque les Indiens, en faite. défait une partie, & force le reste à rejoindre le gros de l'armée. Piqué de cet échec le Roi charge les Affyriens avec fon Infanterie & ses Eléphans. Le choe fut violent. Au milieu de la mêlée le Prince & l'Héroïne combatirent ensemble. Elle reçût d'abord une blessure au bras & une autre à l'épaule: La seule vitesse de son cheval lui fauva la vie.

Arrivés au Pont, les Affyriens fugitifs vouloient passer tous à la fois. Il y en eût d'étoufés, d'écrasés, de noyés. Déja les Indiens couvroient ce Pont. La Reine le fit rompre, & il en périt un grand nombre. Le Monarque Indien fut averti par divers prodiges de ne pas continuer sa poursuite. On échangea les Prisoniers, & SEMIRAMIS revint à Bactra avec moins du tiers de son Armée.

Ce fut en cette Ville qu'un Eunuque, vil ministre de son Fils; tacha de l'assassiner. L'Oracle l'avoit prédit, ainsi envisageant ce trait come une fatalité divine, elle pardona à ce Fils. & le déclara Roi.

Sa fin.

Elle disparut dès lors aux yeux des homes, & partit sous la forme d'une Colombe, avec une volée de pigeons, qui l'atendoient exprès sur le toit de son Palais. Elle vécut 62 ans & en règna 42.

Cette vie de SEMIRAMIS ne semble-t-elle pas faite pour se jouer de la crédulisé humaine? Quel tissu de fables? quel roman? Je ne parle point des dificultés insolubles que présente l'Histoire sacrée; coment auroit-on pû lever de pareilles Armées dans des tems si voisins du Déluge? L'Histoire profane elle même met au jour l'imposture; les plus graves Historiens nous peignent l'Egipte dans une paix profonde jusqu'à SENNACHERIB, qui forma le dessein de l'envahir. NINUS ne l'a donc pas conquife. Dans les Annales de la Syrie & de la Phénicie, on ne trouve aucune trace de Monarchie Assyrienne, avant le tems de Pul. Josephe nous aprend que 4es Phéniciens restérent dans l'indépendance jusqu'à SALMANAZAR. Quel imposteur que ce CTESIAS? Coment a-t-il pû trouver tant de partisans? Mais hatons nous de dire deux mots du Fils de SEMI-Heureusement qu'on nous a epargnés sur ses Successours, dont on ne conoit pas même les noms pendant 30 gé mérations: Nouvelle preuve qui nous

autorise à fixer, après l'Ecriture sainte, la Monarchie Assyrienne à l'an du Monde 3233, c'est-à-dire près de 14 siécles plus tard.

NINYAS se trouva donc maitre d'un Ninyas. Empire immense; il ne lui restoit que FInde à conquerir; mais il ne voulut pas Pentreprendre. Rensermé dans son Palais, il y joua, selon quelques uns, le role d'un Tyran hardi & d'un sin politique. Chaque année il faisoit lever une Armée, en prenant un certain nombre d'homes en châque Province. Cette Armée, après evoir servi un an, étoit remplacée par une autre. Les Oficiers avoient donc à peine le tems de se faire conoitre de leurs Soldats, & par là même ne pouvoient former aucune entreprise contre le Monarque.

D'autres en plus grand nombre, nous le peignent come un Prince lascif & paresseux, qui sous ses lambris dorés ne s'ocupoit que de ses plaisirs. Exemple qui sus suivi de ses Successeurs, qui enchérirent même sur sa nonchalance, & cependant il n'y eût ni révoltes, ni révolutions pendant plus de 1200 ans. Qui le croira?

La Chronologie Egiptienne est encore L'Egipte, une matière des plus épineuses. On a osé faire monter la some des 30 dynasties à trente six mille cinq cent vingt cinq ans.

Tous les Historiens ne nous ofrent que des diférences fenfibles dans la Succession des Rois, dans leurs Noms, dans la durée -de leurs Règnes. Ce seroit sans doute un travail inutile de vouloir les acorder entr'eux, ou avec l'Ecriture Sainte. Chacun des Savans, qui sont entrés dans ce Calcul, me paroit plus habile à réfuter les autres, qu'à démontrer quelque chose de certain. CAMBYSE dans fon Expédition emporta les mémoires des Prêtres Egiptiens. Pour réparer cette perte, ils en composérent de nouveaux, où ils firent beaucoup de fautes, & inventérent surtout à l'égard des tems reculés. On supose avec affés de probabilité, que pour doner un air plus antique à leur Monarchie, ils firent règner l'un après l'autre des Rois Contemporains, ou Collateraux. Pour peu qu'on soit instruit, on s'étone avec raison, du ton décisif de quelques Modernes, qui ont prétendu débrouiller ce cahos.

ENE'S.

MENE'S OU MENAS, est affes generalement reconu pour le prémier Roi d'Egipte, & pour CAM, Fils de Noe, ou selon quelques uns pour le Filsainé de CAM. De son tems tout le Païs, excepté la Thébaide, n'étoit qu'un Marais. Il détourna le cours du Nil, qui lavoit auparavant le pié de la

Montagne sabloneuse, qui est vers la Lybie & batit Momphis, dans l'ancien lit de ce Fleuve: Il aprit à ses Sujets les élémens de la Réligion, institua des Fêtes; & même il est taxé d'avoir introduit le luxe & la magnificence.

L'AUSANNE.

## 0000000.

#### ANALYSE

De l'Extrait du Projet de Paix perpétuelle de M. l'Abé de ST. Pierre, par J. J. Rousseau, Citoïen de Genève, avec quelques. Réflexions, par un autre Citoïen de Genève.

E projet avoit déja été imprimé dans les ceuvres de M. l'Abé de ST. PIERRE, mais il a reçû un nouveau lustre, en passant pat les mains de M. Rousseau, dont on conoit l'élégance, l'énergie du stile & les lumières. On ne sauroit faire un meilleur usage de ses talens, qu'en les emploiant à établir entre toutes les Puissances de l'Europe, une Paix solide & perpétuelle. On dit que le hon Roi Henri IV. avoit déja eû la même idée, & nul Prince n'étoit plus propre que lui à éxécuter un rojet aussi important. M. l'Abé de ST. PIERRE, animé de zèle pour le bien public, ne cessa, tant qu'il vécut, de prècher la né-

ressité de terminer par un Congrès les trous bles & les Guerres, qui défolent l'Europe. Animé d'un noble enthousiasme, il exhorta, par ses discours & par ses écrits les principaux Souverains à former une Diette génés rale, ou tous leurs diférens fussent éxaminés & décidés (\*). On regarda son projet come le rève d'un bon Citoïen, & nul Prince ne fut disposé a reconoître l'autorité d'un Tribunal, qui eût le droit de prononcer fur leurs prétensions réciproques sans apel, & d'une manière définitive; & coment les décider? Il y a des prétensions équitables, mais trés obfcures, & trés compliquées, dont il est presque impossible de discerner la justice, & sur lesquelles on ne pouroit faire droit, qu'en faisant tort à des Possesseurs de bone soi, qui jouissent sans scrupule de l'héritage de leurs Péres; mal aquis, peut être, mais qui est devenu légitime par une longue possession (\*\*).

<sup>(\*)</sup> Mais par quelles règles les Chefs de cette Diette générale decideroient ils les diférens des Souverains? Ce ne pouroit être par des Règlemens particuliers, arbitraires & abusss? Seroit-ce par le Droit public? Mais n'étant point établi ni autorisé de concert, n'aïant aucuns principes généraux & constans, il est plein de règles contradictoires.

<sup>(\*\*)</sup> On en pouroit citer pour exemple la Navare, qui a été certainement usurpée par l'Espa-

In'y a point de Prince en Europe, qui ne se crût autorisé à reclamer d'anciennes Terres, qui ont apartenu à leurs Ancètres. L'Empereur des Romains, selon un grand Jurisconfulte, seroit en droit de révendiquer toutes les Provinces qui sormoiènt anciennement le vaste Empire de Rome. BARTOLE regardoit l'Empereur come le Souverain naturel du Monde. Quelle source de procès & de disputes; quels sont les Juges & les Plénipotentiaires, qui seroient capables & en pouvoir de les terminer?

Outre ces prétensions, qui ont quelques couleurs de justice, il y en a d'imaginaires, forgées par l'ambition. Celles-ci n'ont point de bornes, & ne peuvent être limitées par aucun Traité, ni aucun Congrès. Le Siécle passé, un Prince célèbre par ses conquètes, se croioit en droit d'envahir tout ce qui étoit à sa bienséance, & croioit juste tout ce qui lui étoit utile. Les Souverains d'aujourd'hui auroient ils plus de moderation & d'équité, & M. Rousseau peut-il espérer plus de succès, que n'en a en sous le règne précédent, l'Abé de St. Pierre? Mais lonons leurs bones

E e 4

gne; aussi Philipe II. & son Fils, eurent-ils quelques scrupules de cette usurpation dans leur lit de mort. Aujourd'hui une longue possession en auto-rise la propriété.

plus ni moins, M. BASTIDE a fidèlement satis.

<sup>(\*)</sup> M. Roussrau a raison: Il y a des Critiques qui sont si atentis à chercher les désauts d'un Ourwrage, qu'ils n'en sentent pas les beautés. Ils renversent & ruinent tout, & n'édifient rien; ils ne sont propres qu'à causer du trouble dans la République des Lettres. Le mieux seroit de les laisser dire; ils se dévoreroient eux mêmes, ou mous soient come de vils insectes faute "alimens."

fait à ses desirs, mais il lui rend justice, en disant dans l'Avant propos de cet Extrait: Par la simplicite du titre, il paroitra d'abord à bien des Gens que M. ROUSSEAU n'a ici que le mérite d'avoir fait un bon Extrait. Qu'on ne s'y trompe point, l'Analiste est ici Createur à bien des ézards.

Il est discile qu'un Home de Génie fasse un Extrait sans y mèler quelque chose du sien; souvent ce qu'il y joint vaut mieux que ce que l'Auteur a écrit, & l'ouvrage y gagne. Il y a tel Extrait sait par BAYLE & FONTENELLE que les conoisseurs présérent au Livre dont en a fait l'Analyse, & je ne doute point que M. ROUSSEAU n'ait ajouté un nouveau prix à l'Ecrit de l'Abé de St. PIERRE. Voici come il comence son Extrait.

Come jumais projet plus grand, plus beau, ni plus utile n'ocupa l'esprit bumam, que celui d'une Paux perpétuelle & universelle entre tous les Peuples de l'Europe, jamais Auteur ne ménitu mieux l'atention du public, que celui qui propose des moiens pour mettre ce projet en exécution. Il est même bien discile, qu'une pareille matiere laisse un Home sensible & vertueux, éxemt d'un peu d'enthousiasme, & je ne sai si l'ilussion d'un cœur véritablement humain, à qui son zèle rend tout facile, n'est pas en cela, présérable à cette apre & repoussante raison, qui trouve toujour talans son indiférence pour le bien

رود دم

public, le prémier obstacle à tout ce qui peut le favoriser. . . J'espère que quelque ame ho, tête partagera l'émotion délicieuse avec laquelle je prens la plume sur un sujet si intèressant pour l'humanité. Je vai voir, dumoins en idee, les. Homes s'unir & s'aimer; je vai penser à une douce & paisible Société de Fréres, vivans dans une concorde éternelle, tous conduis par les mêmes maximes, tous heureux du bonheur comun, & réalisant en moi même un tableau se touchant, l'image d'une félicité qui n'est point, m'en sera gouter quelques instans une véritable, m'en sera gouter quelques instans une véritable,

Je crois entendre l'illustre Fenelon dans son Telemaque, où il peint si bien les charmes de la Paix & les horreurs de la Guerre. Un Prince pacifique, dit-il, est un don du Ciel qu'on ne peut trop chérir, ni trop respecter; un méchant est quelquesois sorcé de paroure bon; mais qu'il est beau, qu'il est grand, quand on peut tout ce que l'on veut, de ne vouloir que ce qui est juste!

Il ne faut pas avoir longtems médité sur les, moiens de perfectioner un Gouvernement quel-conque, continüe M. ROUSSEAU, pour aper-cevoir des embaras & des obstacles, qui naissent moins de sa constitution que de ses rélations externes; de sorte que la plupart des soins qu'il faudroit consacrer à la police, on est contraine de les doner à la sureté, & de songer plus à le westere en état de résister aux autres, qu'à le

Vendre parfait en lui même. Si l'ordre socialitoit, come on le prétend, l'ouvrage de lu Raifon, plutôt que des pussions, eut-on tardé si longtems à voir qu'on a fait trop, ou trop peu pour nôtre bonheur; que chacun de nous etant dans l'état civil avec ses Concitoiens, & dans l'état de nature avec tout le reste du monde, mous n'avons prévenu les Guerres particulières que pour en allumer de générales, qui sont mille sois plus terribles; & qu'en nous unissant à quelques Homes, nous devenous réellement les Enemis du Genre bumain.

S'il y a quelques moiens, poursuit-il, de lever ces dangereuses contradictions, ce ne pent être que par une sorme de Gouvernement conféderative, qui unissant les Peuples par des liens semblables à ceux qui unissent les individus, soumette également les uns es les autres à l'autorité des Loix. Ce Gouvernement paroit d'auteurs présérable à tout autre, en ce qu'il comprend à la sois les avantages des grands es petits Etats, qu'il est redoutable au débors par sa puissance, que les Loix y sont en vigueur, es qu'il est le seul propre à contenir également les Sujets, les Chess es les Etrangers.

Ce projet est sans doute le plus beau & le plus utile qui soit entré dans l'Esprit humain. Voici coment M. Rousseau prétend qu'on peut l'éxécuter. Il supose une Consédération, eu Diette générale, composée des principales

Puissances de l'Europe, ou de leurs Ministres, qui signent de leur part les cinq Articles suivans.

Par le prémier, les Souverains contractans, établiront entr'eux une alliance perpétuelle & irrévocable, & nommeront des Plénipotentiaires pour tenir dans un lieu déterminé, une Diette, ou un Congrès permanent, dans lequel tous les diférens des parties contractantes seront règlés & terminés, par voies d'arbitrage ou de jugement.

Par le second, on spécifiera le nombre des. Souverains dont les Plénipotentiaires auront voix à la Diette; ceux qui seront invités d'accéder au Traité, l'ordre, le tems, & la manière dont la Présidence passera de l'un à l'autre par intervales égaux; enfin la qualité rélative des contributions, & la manière de les lever, pour sournir aux dépenses conunes.

Par le troisième, la Confédération garantira à chacun de ses Membres, la possession & le gouvernement de tous les Etats qu'il possede actuellement, de même que la succession élective, ou héréditaire, selon que le tout est établi par les Loix sondamentales de chaque Pais; & pour terminer tout d'un coup la source des démêlés qui renaissent incessamment, on conviendra de prendre la possession actuelle & les derniers Traités, pour bases de tous les droits mutuels des Puissances contraç-

rantes, renonçant pour jamais & réciproquément à toute autre prétension antérieure, fauf les successions futures, contentieuses & autres droits à échoir, qui seront tous règlés à l'arbitrage de la Diette, sans qu'il soit permis de s'en faire raison par voïes de fait, ni de prendre jamais les armes l'un contre l'autre, sous quelque prétexte que ce puisse être.

Par le quatriéme on spécifiera les cas, où tout Allié infracteur du Traité, seroit mis au ban de l'Europe & proscrit come Enemi public, savoir s'il resusoit d'éxécuter les jugemens de la grande Alliance; s'il faisoit des préparatifs de guerre; s'il négocioit des Traités contraires à la Confédération, s'il prenoit les armes pour lui résister, ou pour ataquer quelqu'un des Alliés.

Il sera encore convenu par le même article, qu'on armera & agira osensivément, conjointément & à fraix comuns contre tout Etat au ban de l'Europe, jusqu'à ce qu'il ait mis bas les armes, éxécuté les jugemens & règlemens de la Diette, réparé les torts, remboursé les fraix, & fait raison même des préparatiss de guerre, contraires au Traité.

Enfin, par le cinquiéme, les Plénipotentiaires du Corps Européen auront toûjours le pouvoir de former dans la Diette à la pluralité des voix pour la provision, & aux trois quarts des voix, cinq ans après, pour la définitive,

sur les Instructions de leurs Cours, les Réglemens qu ils jugeront importans, pour procurer à la République Européenne & à chacun de ses Membres tous les avantages possibles; mais on ne poura jamais rien changer, à ces cinq Articles fondamentaux, que du consentement unanime des Consédérés.

. Mais qui sont ces Confédérés? Les voice

dans l'ordre que l'Auteur les indique.

L'Empereur des Romains (\*).

L'Empereur de Russie.

Le Roi de France.

Le Roi d'Angleterre.

Les Etats Généraux.

Le Roi de Dannemarck.

La Suède.

La Pologne.

Le Roi de Portugal.

Le Roi de Prusse.

Le Roi de Prusse.

Le Roi de Prusse.

Le Roi de Prusse.

L'Electeur de Bayière & ses Co-Associés L'Electeur Palatin & ses Co-Associés. Les Suisses & leurs Co-Associés.

<sup>(\*)</sup> L'Impératrice Reine ne feroit pas contente de n'avoir aucune voix dans la Diette Européenne, pour les Roïaumes de Hongrie & de Bobème, qui valent bien ceux de Sardaigne & de Portugal.

Les Elect. Eclésiastiques & leurs Associés. Le Roi de Naples. Le Roi de Sar daigne.

Plusieurs Souverains moins considérables; tels que la République de Gènes, les Ducs de Modène & de Parme, & d'autres, étant omit dans cette liste, seront joints aux moins puissant par forme d'association, & auront avec eux un droit de sufrage semblable au Votum curiatum des Comtes de l'Empire.

Cette Association ressemble à celle de la Ligue Achéenne, qui devint illustre en poussant les derniers soupirs de la liberté de la Grèce; les Gaules eurent anciennement leurs Cités, & les Latins leurs Féries; mais nulle de ces Consédérations n'aprocha pour la sagesse de celles du Corps Germanique, des Etats Généraux, & de la Ligue Helvétique.

Je crains fort que ce projet, quelque utile qu'il foit, ne reste dans le néant. & ne soit jamais qu'une belle chimére, semblable à la pierre philosophale, ou à un remède infaillible & universel (\*). L'intèrêt & l'ambition

<sup>(\*)</sup> Tout chimérique que soit ce projet, ce n'est pas un mal de le proposer; il servira du moins à faire sentir combien la Paix est présérable à la Guerre: S'il n'est jamais éxécuté, c'est que le mieux, dit M. R \* \* ne s'éxécute pas come il s'imagine. En Politique come en Morale, l'étendue de

des Princes sont trop vifs, trop enracinés pour s'assujettir à un frein, tel que celui qu'on vient de proposer. On conviendrois d'ailleurs dificilement du nombre des arti, les qui devroient composer un Code aussi important, de la manière de le rédiger, & de lui doner une sorte de sanction. Les grands Etats mettroient un trop grand poids dans la balance, & les petits ne voudroient pas se soumettre volontairement à une domination qui ne leur laisseroit qu'une ombre de liberté. La Politique est un Art trop subtil, trop contbiné, trop contentieux pour se plier à des règles générales, que le pouvoir & la force croiroient pouvoir violer impunément; une barrière qu'on peut rompre, est bien foible contre les atentats de l'ambition.

Il en seroit peut être des Souverains come des Particuliers; les Loix, les Edits les plus clairs & les plus autentiques sont une digue impuissante contre leurs passions. Quoique les Livres du Droit Romain contiennent les décisions les plus justes & qu'on puisse les regarder come étant le Droit des Gens, on ne sait que trop, par une fatale expérience, qu'il est facile de les éluder; d'ailleurs les meilleures Loix ne peuvent statuer que sur un petit nombre

nos conoissances ne prouve guères que la grandeste de nos maux,

nombre de cas, le reste demeure à l'arbitrage des Juges, qui ne peuvent avoir qu'une idée imparsaite & désectueuse des règles de l'E-

quité & de la Justice.

Les Homes sont par-tout des Homes, & les plus grands ont aussi des intèrêts plus importans à ménager & à concilier. Si l'on plaide pour les confins d'une Chaumière, à plus forte raison disputera-t-on pour les frontiéres d'une Province, ou d'un Roïaume; & si les Plénipotentiaires nommés par leurs Souverains pour la Diette Générale, ne sont pas d'acord entr'eux, quel est le Tribunal supérieur qui ait le droit & l'autorité de terminer leurs diférens? On fait que le simple Cérémonial, tout frivole qu'il est, a souvent fait échouer les Négociations les plus importantes; que sera-ce quand il s'agira de prononcer un Arrêt définitif, entre des Souverains dont les intérêts sont si oposés, les vues si diférentes, & le point d'honeur si délicat? Je ne fai s'il est vrai ce que dit sur ce sujet M. R\*\*. Quand il sera question, dit-il, de la police du Congrès, on trouvera mille obstacles & dix mille moiens de les lever. J'en doute fort, il est plus aifé de former des dificultés que de les résoudre.

Ici l'Auteur propose deux questions; la prémière, si la Confédération proposee iroit sur rement à son but, & seroit suffante pour dones

F£

à l'Europe une paix solide & perpétuelle. On vient de voir par ce qui précéde, & par d'autres raisons qu'il seroit facile d'ajouter, si l'on ne se proposoit d'abrèger, que ce projet est presque impossible dans l'éxécution, & qu'il est sujet à être arrêté par mille obstacles. La seconde question est celle-ci, s'il est de l'intèrêt des Souverains d'établir cette consédération, & d'acheter une Paix constante à ce prix.

Il feroit à desirer pour le bien & le repos de l'Europe, que ce projet est lieu; mais je ne sai s'il est de l'intèrêt particulier des Souverains de se brider eux mêmes, & de s'assujettir en quelque sorte à un Tribunal supérieur? Je sai que la Paix ne peut être achetée trop chèrement, puis qu'elle est le trésorte plus précieux; mais les Homes sont-ils toûjours ce qu'ils doivent, & ne sacrissent-ils pas tous les jours un intèrêt réel & permanent à un intèrêt aparent & passager. Si nous nepouvons espérer la Paix qu'à cette condition, je doute sort que nous puissons l'obtenir jamais.

O Paix, fille du Ciel, viens te montrer aux Homes; Viens calmer leurs noires fureurs:

En toi sont tous les biens, & la Terre où nous somes,. Sans toi n'est qu'un séjour de tristesse & d'horreurs e

Et bien, dira M. R \*\*, l'éxécution de ce projet bannira de la Terre les horreurs que Mars traine après lui; elle fera l'heureux domicile de la Paix; les Sciences & les Arts;... mais je ne pense pas que M. R \*\* a fulminé contr'eux une Sentence de condannation. Il se fait ici une objection à lui même; écoutons-le, il parle si bien! Dans le fortuné azile de la Paix, le bruit des armes ne se fait point entendre, mais que deviendront alors les éxercices militaires? Voici sa réponse: Je n'ai rien à dîre sur l'apareil des armes, parce que destitué de fondemens solides, soit de crainte, Ĵoit d'espérance, cet apareil est un jeu d'Enfans, Es que les Souverains ne doivent point avoir de poupées. Je ne dis rien non plus de la gloire des Conquérans, parce que s'il y avoit quelques monstres, qui s'afligeassent uniquement pour n'awoir persone à massacrer, il ne faudroit point leur parter raison, mais leur ôter les moiens d'éxercer leur rage meurtrière (\*).

M. R \* \*, qui a trouvé nos danses, nos jeux & nos éxercices militaires si admirables,

Ff:

<sup>(\*)</sup> M. Roussau remarque fort judicieusement que les Princes qui ont aspire à la Monarchie universelle, montroient en cela plus d'ambition que de génie. Coment envitager ce projet sans en voir l'impossibilité & le ridicule ?

n'a-t'il pas fait réfléxion, que par son propre raisonement, ils sont aujourd'hui asses inutiles. Nôtre République est née libre & sou-veraine, mais non guerrière. Heureusement nous somes trop petits pour aspirer à faire des conquêtes, & cette petitesse même fait nôtre sureté: Nos voisins sont trop habiles, pour ne pas voir manifestement qu'il est de leur intèrêt de nous laisser tels que nous somes, & qu'ils ne pourroient qu'y perdre, si par une fatalité imprévue, nous venions à changer d'état & de gouvernement. Certainement les plus puissans concourroient à nous protèger & à nous défendre & les plus foibles n'oleroient nous ataquer. Il est donc d'une sage politique d'inspirer à nos Concitoiens le goût de la Paix, compagne des Arts, des Sciences, & du Comerce, & non le goût du militaire, qui a produit chés les Romains les plus funestes Révolutions, & des Guerres Civiles qui ont déchiré la République. Lorsqu'il ne leur étoit pas permis de tourner les Armes contre l'Enemi Etranger, ils les tournoient contre leurs propres Concitoïens. Il n'y a qu'à lire les Révolutions de la République Romaine par VERTOT pour en voir la preuve. Quand l'Enemi étoit à nos portes, qu'il nous pressoit de tous les côtés, que ce qu'il ne pouvoit nous arracher par les Armes, il sachoit de le dérober par furprise; c'est bien

alors, que le zèle pour la liberté, l'amour de la Patrie, nous auroient fait un crime d'un lâche repos; nôtre someil même étoit troublé & interrompu par le bruit des Armes. La nuit couvroit de ses sombres voiles des complots plus noires qu'elle; on ne pouvoit veiller avec trop d'atention, ni éxercer son courage avec trop d'activité: Mais aujourd'hui que la Providence nous procure un heureux loisir (\*), aujourd'hui que nous n'éprouvons les horreurs de la Guerre que par la compasfion qu'elles excitent dans nos cœurs, aujourd'hui il nous est permis de tourner nos regards sur des objets plus doux & plus agréables, sur les progrès du Comerce & de l'Agriculture, sur l'utilité & le succès des Arts & des Sciences. Nos mains ne seront plus ocupées qu'à des travaux pacifiques, & nos plumes qu'à célébrer la beauté de la vertu & de la vérité, & à confondre le méchant & l'impie.

Ff3

<sup>(\*)</sup> Je sai que ce n'est pas l'usage des Politiques d'avoir recours à la Providence pour expliquer les causes de certains événemens particuliers & extraordinaires; mais elle se montre quelquesois si à découvert, qu'on ne peut la méconoitre, come elle le sit en 1602. dans la délivrance de Genève. Quelquesois aussi elle agit par des voïes insensibles & secrettes, mais qui ne sont pas moins sûres & infaillibles.

Citoïens! On n'est plus dans le tems de nos Péres, Poursuivis, oprimés par des mains sanguinaires; Ils devoient de leurs coups repousser les esorts; Nés libres y rester, sussentiels viss ou morts.

Alors, la liberté vit nos sages ancêtres

Ne voulant que Dieu seul & nos Loix pour ses

Mairres.

D'un Enemi cruel rompre les bataillons

Et de son sang impur engraisser nos sillons.

Craignant plus que la mort un honteux esclavage

Ils trouvoient leurs remparts dans leur propre courage.

Mon amour pour la Paix m'entraine peutêtre trop loin, je reviens au projet de nôtre Auteur. Son éxécution aiant établi selon lui, une Paix perpétuelle entre toutes les Puissances de l'Europe, il ne leur resteroit pour Enemi que le Turc, contre lequel il seroit sacile, étant réunis, de se désendre & de repousser avec succès ses ataques. Un autre avantage bien réel, que procureroit l'éxécution de ce plan, c'est qu'elle épargneroit à l'Europe sanglante la dépopulation que causent les Armées, perte sensible & suneste, mais qui en produit encore une autre plus irréparable que celle des Homes qui meurent, par ceux qui ne maissent pas, par l'augmentation des Impôts,

par l'interruption du Comerce, par la désertion des campagnes, par l'abandon de l'Agriculture; ce mal qu'on n'aperçoit pas d'abord se fera sentir cruellement dans la suite, & c'est alors qu'on est étoné d'être si foible pour s'être rendu si puissant (\*). L'Auteur anonce à l'Angleterre, qui aspire aujourd'hui à devenir conquérante, qu'une femblable destinée l'atend, & que les Anglois en courant aux conquêtes, courent à l'esclavage (Voiés la note de la pag. 53.) M. R\*\*. pourroit se tromper dans sa Prophètie, le Peuple Anglois n'est point né pour la servitude, & tous ses Rois qui ont fait leurs éforts pour l'assujettir, ont été les victimes de leurs entreprises; ils ont été écrafés eux mêmes sous le poids des fers qu'ils destinoient à leurs Sujets. M. Rousseau a raison de dire, après l'Abé de St. PIERRE, que la véritable gloire des Princes consiste à procurer l'utilité publique & le bonheur de ceux qu'ils gouvernent. C'est par de bones Loix, par une sage police, par de grandes vues occonomiques qu'un Souverain judi-

f 4

<sup>(\*)</sup> M. Roussfau dit que de deux Etats qui nourrissent le même nombre d'habitans, celui qui ocupe une moindre étendüe de terre est réellement le plus puissant. Aussi l'Empereur Adren sir il un sage Règlement, par lequel il resservoit & fixoit les bornes de l'Empire.

cieux est sûr d'augmenter ses sorces sans rient doner au hazard. Tous les Sujets de plus qui sui naissent dans le sein de la Paix sont autant d'Enemis qu'il tue.

Le projet de l'Abé de ST. PIERRE, qui selon l'aparence ne sera jamais qu'une simple spéculation, dont on dit que HENRI IV. avoit déja eû l'idée, mais qu'il crût impraticable, ce projet, dis-je, dans l'état où sont aujourd'hui les choses, est peu nécessaire pour tenir la balance entre toutes les Puissances de l'Europe. Celles qui ont essaié de rompre cet equilibre, ont toutes échoné; l'ambitieux CHARLES QUINT tenta vainement de parvenir à la Monarchie universelle (\*); touts l'Allemagne soulevée oposa un obstacle invincible à ce plan téméraire. PHILIPPE II. son Fils, moins guerrier, mais non moins habile ni moins ambitieux, fit des éforts inouis dans le tems de la Ligue pour se rendre maître de la France, sous le titre spécieux de Désenseur de la Réligion Catholique; mais ni la Cour de Rome, qui l'apuïoit, ni le Clergé qui

<sup>(\*)</sup> Après la perte de la bataille de Pavie, où François I. fut fait prisonier, conduit à Madrid, forcé de faire un Traité, où il livroit au Vainqueur ses meilleures Provinces, la France paroissoit perdüe; elle étoit sans argent, sans Soldats, cependant elle se releva bientôt de sa chûte, & parût plus formidable que jamais.

le regardoit come son zèlé Protecteur, ni le parti formidable des Guss, qui étoit vendu à l'Espagne, rien ne pût le conduire au succès dont il se flatoit; il excita des troubles, il somenta les guerres civiles; il prit quelques Places, mais le Roiaume resta ensin entre les mains de son légitime Maître; les armes victorieuses de Henri IV. apuiérent la justice de sa cause, & le sirent triompher de tous ses Enemis.

Mais sans remonter si haut, bornons nous considérer deux événemens du Règne de Louis XIV. Ces deux époques célèbres dans l'Histoire, suffront pour montrer que le projet d'une Monarchie universelle, est aussi impossible qu'insensé. Le succès même seroit funeste au vainqueur. Les grandes Monarchies durent peu, elles s'écroulent & se présiminant pouleur paragraphies

cipitent par leur propre poids.

Louis XIV. en 1672, conçût le dessein de subjuguer la Hollande, après avoir humilié l'Espagne, endormi ou intimidé toutes les Puissances de l'Europe. L'Angleterre, la seule, qui par sa situation, ses forces, & ses intérèts, pouvoir s'oposer au progrès de ses armes étoit gagnée, & agissoit de concert avec lui, dans la frivole espérance de partager ses conquètes; elles sembloient assurées; des Troupes nombreuses & aguerries, comandées par les plus grands Généraux & par le

Roi lui même, la terreur que ses victoires. avoient déja répandue dans le sein de ses Enemis consternés & abatus, tout anonçoit un fuccès infaillible. Presque toutes les Villes de la Hollande furent prises dans une seule campagne; Amsterdam même fut sur le point d'ouvrir ses portes au vainqueur; mais celui qui a mis des barrières aux flots de la mer, arreta tout à coup ce fierConquérant. Il fut forcé de reculer & de se retirer promtement sur ses frontières, pour éviter les eaux dont le Pais conquis étoit inondé, & qui sufirent à peine pour éteindre les incendies qu'il avois allumées. Au bruit de ses trophées, toute l'Europe allarmée se réveilla come d'un profond someil; elle conspira pour les abatre, & réprimer son ambition.

L'autre époque est bien disérente; elle n'ofre plus Louis XIV sous l'aspect d'un vainqueur superbe & triomphant, sous qui la Terre plie, qui prétend doner la Loi à toute l'Europe; elle le présente dans la posture la plus soible, la plus humiliée; ses sinances étoient épuisées par de longues guerres; il avoit perdu en plusieurs batailles satales à la France, ses meilleures troupes; les Alliés conduits par le Prince Eugene & par Marl-Borough, étoient déja entrés dans le cœur de la France & menaçoient de la réduire à ses auciennes limites; une seule ressource restoit au Monarque François, c'étoit de détacher l'Angleterre de la ligue; il l'entreprit & il y réuffit; MARLBOROUGH fut disgracié, le Prince EUGENE perdit contre VILLARS, la bataille de Denain; la France sut sauvée; LOUIS XIV. ne demanda plus la paix en supliant; mais en Souverain redoutable à ses Enemis.

#### ANONCES DE LIVRES.

ANS la Librairie de la Société Typographique & Litteraire de BERNE se trouvent, Abrègé du Traité de HOYLE sur le jeu du Whilt 8vo. 1761. 4 batz. Memoires pour servir à l'Histoire de la Vie & des Ouvrages de M. de FONTENELLE, par M. l'Abé TRUBLET in 12. Amfterd. 1759. 20. batz. De la Mort pour la Patrie, Livre Allemand trés bien écrit, 8vo. Berlin 1761. 8 batz; Les Glacières de la Suisse, en Allemand, par M. GRUNER 8vo. 3 vol. avec 18 planches trés. bien gravées & une belle Carte en papier ordinaire 65. batz & en papier blanc 75. Recueil de toutes les Troupes qui forment les Armées Françoises, dessiné & enluminé d'après nature en grand 8vo. & en 220 planches 1761. pour un Louis neuf. Considérations sur la Guerre d'Allemagne, Livre trés bien écrit

2vo. Paris 1761. 8 batz. Califte, Tragédie par M. COLARDEAU 8vo. Amsterd. 1761. 4. batz. Les Mœurs du tems, Comédie 8vo. Amfterd. 1761. 3 batz. Les Jésuites criminels de lèze Majeste dans la théorie & dans la pratique &vo. Amsterd. 1760. 20 batz. Le Provinciali o letsere scritte da Luigi di Montalto ad un Provinciale de' suoi amici colle Annotazioni di Gugl. Wendrok tradotte nell' Italiana favella con delle nuove Annotazioni 8vo. 6 Tom. Venezia 1761. On donera pour 2. Louis neufs, jusqu'à la fin de Nov. prochain, Waltheri Lexison Diplomaticum abbreviationes syllabarum & vocum in Diplomatibus & Codicibus à Seculo VIII ad XVI usque occurentes exponens fol. 1756 & après ce tems-là pour 3 Louis neufs. On trouve aussi ce dernier Livre pour le même prix, chez le Sr. GAUM Libraire à Ulm.

On poura avoir gratis, jusques à la fin de Novembre, un nouveau Catalogue des Livres de la Société, tant François, que Latins & Allemands.

LES Fréres Claude & Antoine PHILIBERT, Libraires à Genève font imprimer:

Amusemens Périodiques Îere. Part. 8vo. Coppenhague 1761.

Cet Ouvrage s'imprime par Souscription,

& aura 2. vol. par an, ou 4. Part. qui con-

tiendront 50 à 52. feuilles.

Prix de Souscription pour l'année entiére à Copenhague Liv. 6. 15. s. de France en papier fin, & à Genève 7 Liv. 10 f. 4. Liv. 10 f. papier comun, & à Genève 5 Liv. 5 f.

#### TABLE des articles de la prémiére partie.

No. I. Plan de l'Ouvrage. Si l'on peut produire quelque chose de nouveau.

II. L'Amour Mentor, Conte.

III. Réponfes à quelques Critiques.

IV. Sur les Préjugez d'état.

· V. Sur l'injustice de quelques uns de noc jugemens.

VI. L'Amour vainqueur des préjugez ,

Conte.

VII. Sur l'Amour de la Patrie.

VIII. Sur les Sources de la diférence des conditions entre les deux sèxes &c.

IX. Sur la Réputation.

X. Moazim, ou le Pére confolé, Conte Oriental.

On trouvera aussi dans peu chez les mêmes Libraires une nouvelle Edition des Fables de la Fontaine en 2 vol. in 8vo. suivant la derniére de Paris en 4 vol. in fol.

## 450 JOURNAL HELVETIQUE ◆森中森中森森森中森\*中南华森中中亚亚基

#### AUX AUTEURS

Des Réponses faites aux Questions inserées dans le Journal de Mars 1761.

#### MESSIEURS

Le ne m'étois nullement flaté, en propofant les trois Questions que l'on a vû dans le Journal de Mars, que tant de savantes plumes voulussent se doner la peine de les traiter; mais j'ai été trompé d'une manière bien agréable. Vous avés, Messieurs, plus que rempli mon atente à tous égard, non seulement par le grand nombre de Réponses faites à mes Questions; mais principalement par la manière claire, précise, & élégante, avec laquelle vous y avés répondu.

La reconoissance doit tout au moins être le prix de l'agréable & utile plaisir, que vos réponses m'ont procuré; mais je trouve que ce seroit peu de chose encore, si je ne la manifestois pas publiquement, & j'aurai crû, Meseurs, mériter l'odieuse épitète d'Ingrat, si j'avois tardé plus long tems, à vous faire conoitre toute l'obligation que je vous ai.

Vous avés fait voir, Messieurs, dans l'éxamen de la Irc. Question, que la Superstition est infiniment plus dangereuse que l'Incrédulité, parce que celle- ci marche à pas plus lens, & qu'elle n'ose pas se montrer à visage découvert; en un mot, parce qu'elle sait moins de progrès; au lieu que la Superstition ne rougit point, mais se glorise même de saire consister une partie essentielle de son culte odieux, à se livrer aux excès les plus abominables, & à comettre les crimes les plus inouis; les Exemples ésraians que vous raportés, pris chés des Peuples mêmes qui se disent Chrétiens, en sont des preuves incontestables; on pourroit les multiplier, mais ceux que vous avés cités sufisent pour démontrer invinciblement, que celle-ci est infiniment plus dangereuse.

Quant à la Ilme. Question, elle m'a parumoins intèressante, mais plus discile à traiter. Il s'agissoit de démontrer, que l'Amour propre, que bien des gens consondent asses ordinairement avec l'Orgueil & la Présomption, n'y a cependant pas autant de raport, qu'on se l'imagine comunément. Il me paroit que par Amour propre, on peut entendre aussi cette inclination dominante, que nous nous sentons pour nous mêmes, & que la Nature semble nous inspirer; elle peut s'étendre aussi, mais avec moins de force, sur certains objets, qui nous paroissent dignes de notre amour, & de notre atache, ment, & pour qui nous nous intèressons par-

ticulièrement, parce qu'étant dignes de not tre afection, ils font ce me semble par cette seule raison, une partie essentielle de nousmêmes; mais je conviers, que principalement par raport à nous, elle a ses inconvéniens: Elle peut nous rendre souvent aveugles sur nos désauts & nos impersections, de même que trop doux & trop indulgens, sur les sautes que nous comettons.

Sur la IIIme. vous avés fait voir, ce que c'est que l'Envie & la Jalousie, & en quoi elles diférent; vous avés démontré invinciblement, que la prémiére, de quel coté qu'on la considére, est toûjours criminelle; au lieu que l'autre, quoique très condannable à bien des égards, est cependant permise, & même louable dans de certaines circonstances (\*)

Ħ.

<sup>(\*)</sup> Note des Editeurs. Il nous a paru que dans lés Réponses faites à cette seconde Question, on n'avoit pas sais éxactement le vrai sens qu'elle devoit avoir. En éset, si l'on entend par Jalouse celle d'un Mari à l'égard de sa Femme, ou d'un Amant à l'égard de sa Maitresse; si on la restraint à ce que nous possédons ou sur quoi nous croions avoir un droit légitime, la Question proposee cesse d'en être une. Quelle comparaison peut - on faire, entre le chagrin que nous ressentons naturellement de nous voir enlever ce qui nous apartient & le déplaisir qui ronge un cœur envieux à la vue du bonheur des autres, & qui lui fait desirer des avantages sur

Il ne me reste donc, Messeurs, qu'à vous inviter de nouveau à traiter les Questions suivantes; elles me paroissent si non intéressantes, au moins assés curieuses, pour que vous consacriés un moment de loisser à leur éxamen: Ce qu'on a vû dans le dernier souranal est sans contredit un garant très assuré,

Gg

lesquels il n'a aucun droit? Les Questions, que l'on propose, doivent toûjours être problématiques, autrement elles ne mériteroient aucune atention. puisqu'elles n'éxigeroient ni éxamen, ni réfléxion. Il auroit donc falu, suivant nous, raprocher les objets de la Jalousie & de l'Envie. L'Auteur de l'une des Réponses dit judicieusement, p 268: On pent aussi être jaloux des avantages des autres , . . . . Esc. à cet égard la Jalousse disère peu de l'Envie. C'est sous ce point de vue que ces deux Passions auroient dû être éxaminées, puisque c'étoit le seul, où elles pouvoient se comparer & rendre la Question indécife. Le Jaloux & l'Envieux sont l'un & l'autre afligés des avantages que possèdent leurs semblables; mais par diferens motifs. Celui du Jaloux est uniquement sa malveuillance pour le Genre Humain, sans qu'il cherche à y trouver aucun avantage pour lui même : Le chagrin de l'Envieux nait au contraire du désir qu'il auroit d'avoir pour lui les avantages que les autres possèdent. La Question envisagée sous cette face, présente réellement un problème : L'un s'aflige du bien & se réjouit du mal pour le mal même; l'autre a des fentimens pareils par intéret : l'un anonce un degré superieur de

que vous pouvés y travailler avec autant de facilité que de fuccès.

Je demande,

- 1. Si un Ecrivain, qui cherche à captiver l'atention det Lecteurs, doit préférer l'agréable à l'utile?
- 2. Quelles sont les marques qui distinguens essentiellement l'Imprudence d'avec l'Indiscrétion? Quels en sont les éfets? S lequel des deux Vices est le plus condamable?
- 3. Si la témérité confidérée en général par fes efets & ses suites, a causé plus de maux, que la lacheté envisagée sous le même point de vie ?

J'ai l'honeur d'être avec une parfaite estime &c.

F. L.....

méchanceté, l'autre découvre en outre une infa-

tiable & injuste cupidité.

Nous prions les Auteurs des Réponses de ne pas s'osénser de cette Note: Nous n'avons point intention de seur faire peine, en proposant nos idées, qui ne sont qu'indiquer une façon diférente de la leur d'envisager la Question dont il s'agit. Come nous ne nous croions point infaillibles, peut-être est-ce nous qui nous trompons: L'Auteur de cette Lettre le décide déja davance, par la satisfaction & la reconcissance qu'il temoigne de la manière dont ses Quinstions ont été décidées.

# AN WARE COLUMN TO BE

## EPITRE

Sur l'Agriculture à Mad. DENIS.

Q v'il est doux d'emploïer le déclin de fon àge

Come le grand Virgile emploia son printems!

Du beau Lac de Mantoue il aimoit le rivage,

Il cultivoit la Terre & chantoit ses presens:

Mais bientôt ennuié des plassirs du Village,

D'ALEXIS & d'Amin se il quita le séjour,

Et malgre Mevius, il parut à la Cour;

C'est la Cour qu'on doit sur, c'est aux champs qu'al faut vivre.

Dieu du Jour, Dieu des Vers, j'ai ton éxemple à fuivre,

Tu gardas les Troupeaux; mais c'étoient ceux d'un Roi.

Je n'aime les moutons que lorsqu'ils sont à moi:
L'arbre qu'on a planté rit plus à nôtre vue
Que le parc de Versaille & sa vaste étendue.
Le Normand Fontenelle au milieu de Paris
Entoura de rubans le chalumeau champètre:
Mais il vantoit des soins qu'il craignoit de conoitre,
Et de ses saux Bergers il sit de beaux Esprits.
Je veux que le Cœur parle, ou que l'Auteur se
taise.

G g 2

Ne célébrons jamais que ce que nous aimons En fait de sentiment, l'Art n'a rien qui nous plaise: Ou chantés vos plaisirs, ou quités vos chansons; Ce sont des faussetés, & non des fictions. Mais quoi! Loin de Paris se peut-il qu'on respire? Me dit un petit maitre amoureux du fracas; Les plaisirs dans Paris voltigent sur nos pas ; On s'oublie, on espère, on jouit, on desire; Il nous faut du tumulte, & je sens que mon Coeux S'il n'est pas enyvré va tomber en langueur. Atends, bel étourdi, que les rides de l'âge Meurissent ta raison, sillonent ton visage. Oue GAUSSIN t'ait quité, qu'un ingrat t'ait trahi, Ou'un Bernard t'ait vole, qu'un Jaloux hipocrite T'ait noirci des poisons de sa langue maudite: Qu'un opulent fripon, de ses pareils hai, Ait ravi des honeurs qu'on élève au mérite; Tu verras qu'il est bon de vivre enfin pour soi, Et de favoir quiter le monde qui nous quite. Mais vivre sans plaisirs, sans faste, sans emploi, Sucomber sous le poids d'un ennui volontaire!... De l'ennui! Pense-tu que retiré ches toi, Pour les tiens, pour l'état, tu n'as plus rien à faire? La nature t'apelle, aprens à l'observer; La France a des déserts, ose les cultiver. Elle a des malheureux; un travail nécessaire Ce partage de l'home & son consolateur.

En chassant l'indigence amène le bonheur.
Change en épis dorés, change en gras paturages
Ces ronces, ces roseaux, ces afreux marécages;
Tes Vassaux languissans, qui pleuroient d'être nés,
Qui redoutoient surtout de former leurs semblables,
Et de doner le jour à des infortunés,
Vont se lier gament par des nœuds désirables.
Un Canton desolé se peuple & s'enrichit,
Turbilly dans l'Anjou, t'imite & t'aplaudit;
Bertin qui dans son Roi voit toûjours sa Patrie
Prête un bras secourable à ta noble industrie;
Trudaine sait asses que le cultivateur
Des ressorts de l'Etat est le prémier moteur,
Et qu'on ne doit pas moins pour le soutien du
Trône.

A la faux de Ceres, qu'au fabre de Bellone.
J'aime affès St. Benoit, il prétendit du moins
Que ses Enfans tondus, charges d'utiles soins,
Méritassent de vivre, en quitant la charue,
En creusant des canaux, en défrichant des bois;
Mais je suis peu content du bon home François;
Il crût qu'un vrai Chrétien doit gueuser dans la rüe,
Il voulut que ses fils, robustes fainéans,
Fissent serment à Dieu de vivre à nos dépens.
Dieu veut que l'on travaille & que l'on s'évertüe,
Et le sot Mari d'Evr au Paradis d'Héden
Reqût un ordre exprés d'arroser son Jardin.

C'est la prémiére Loi donée au prémier home. Avant qu'il eût mangé la moitié de sa pomme : Mais ne détournons pas nos mains & nos regards Ni des autres emplois, ni surtout des beaux arts. Il est des tems pour tout, & lorsqu'en mes vallées, Qu'entoure un long amas de Montagnes pelées, De quelques malheureux ma main fêche les pleurs. Sur la Scène à Paris j'en fais verser peut être; Dans Versaille étoné, j'atendris de grands cœurs, Et sans croire aprocher de Corneille mon Maître Quelquefois je puis plaire à l'aide de CLAIRON. Au fond de son bourbier je fais rentrer FRERON. L'Archidiacre Trubler prétend que je l'ennuïe; La répréfaille est juste & je sais à propos Confondre les pervers & me moquer des fots; En vain sur son crédit un Délateur s'apuïe, Sous son bonet quaré que ma main jette à bas Je découvre en riant la tête de Midas. J'honore Dideror malgré la calomnie; Ma voix parle plus haut que les cris de l'envie, Les Echos des rochers qui ceignent ce désert Répétent après moi le nom de DALEMBERT. Un Philosophe est ferme & n'a point d'artifice; Sans espoir & sans crainte il sait rendre justice; Jamais adulateur, & toujours Citoien, A fon Prince ataché, fans lui demander rien, Fuiant des factions les brigues énemies,

Qui se glissent par fois dans nos Académies; Sans aimer Loyola, condannant Sr. MEDARD. . Des billets qu'on éxige, il se rit à l'écart, Et laisse au Parlement à réprimer l'Eglise. . Il s'elève à son Dieu, quand il foule à ses pieds, Un fatras ennuiant d'Argumens d'écriés, Et son ame infléxible au vrai seul est soumise. C'est ainsi qu'on peut vivre à l'ombre de ses bois En guerre avec les fots, en paix avec soi même, Gouvernant d'une main le soc de TRIP FOLEME, Bt de l'autre effaïant d'acorder sous ses doits La lire de RACINE, & le luth de CHAPELLE. O vous, à l'amitié, dans tous les tems fidèle, Vous qui sans préjugés, sans vices, sans travers, Embélissés mes jours, ainsi que mes déserts, Soutenés mes travaux & ma Philosophie: Vous cultivés les Arts, les Arts vous ont suivie. Le fang du grand CORNEILLE élevé fous vos yeux(\*) Aprend par vos leçons à mériter d'en être, Le Pére de CINNA vient m'instruire en ces lieux, Son ombre entre nous trois aime encore à paroitre 2 Son ombre nous console & nous dit qu'à Paris Il faut abandoner la place aux Scuperis.

<sup>(\*)</sup> On sait que M. de Voltaire a reçu chez sui la Petite - Fille du Grand Corneille, & qu'il prend soin de son éducation.

Le mot de l'Enigme du mois dernier est Tonsure. Celui du prémier Logogriphe est Cor, où l'on trouve Or & Roc; & celui du second est Ete'.

### TABLE.

77	
DISCOURS prononce par M. Tron	2-
chin Procureur General, au Confeil a	lu
Deux-Cent à Genéve.	359
Lettre au sujet du Discours précédent.	373
Examen de cette Question, Seroit-il avai	1-
tageux aux Homes qu'ils vécussen	t
plus long-tems.	376
Aux Editeurs en leur envoiant une Ode t	
rée du Pfaume XXXIII.	386
Ode tirée du Pfaume XXXIII.	389
Paraphrase sur le Ps. LVI.	392
Lettre à l'ocasion d'une Brochure intitule	e
la Berlüe.	398
Pensées détachées.	402
Fragmens Historique V To Fragment.	408
Analyse de l'Extrait & Par Per pe	Y-
petuelle de M. l'Ale	r -
J. J. Rousseau.	425
Anonces de Livres.	447
Aux Auteurs des Réponses aux Question	25 -
inserées dans le Journal de Mars.	450
Epitre à Mad. Denis sur l'Agriculture.	455

